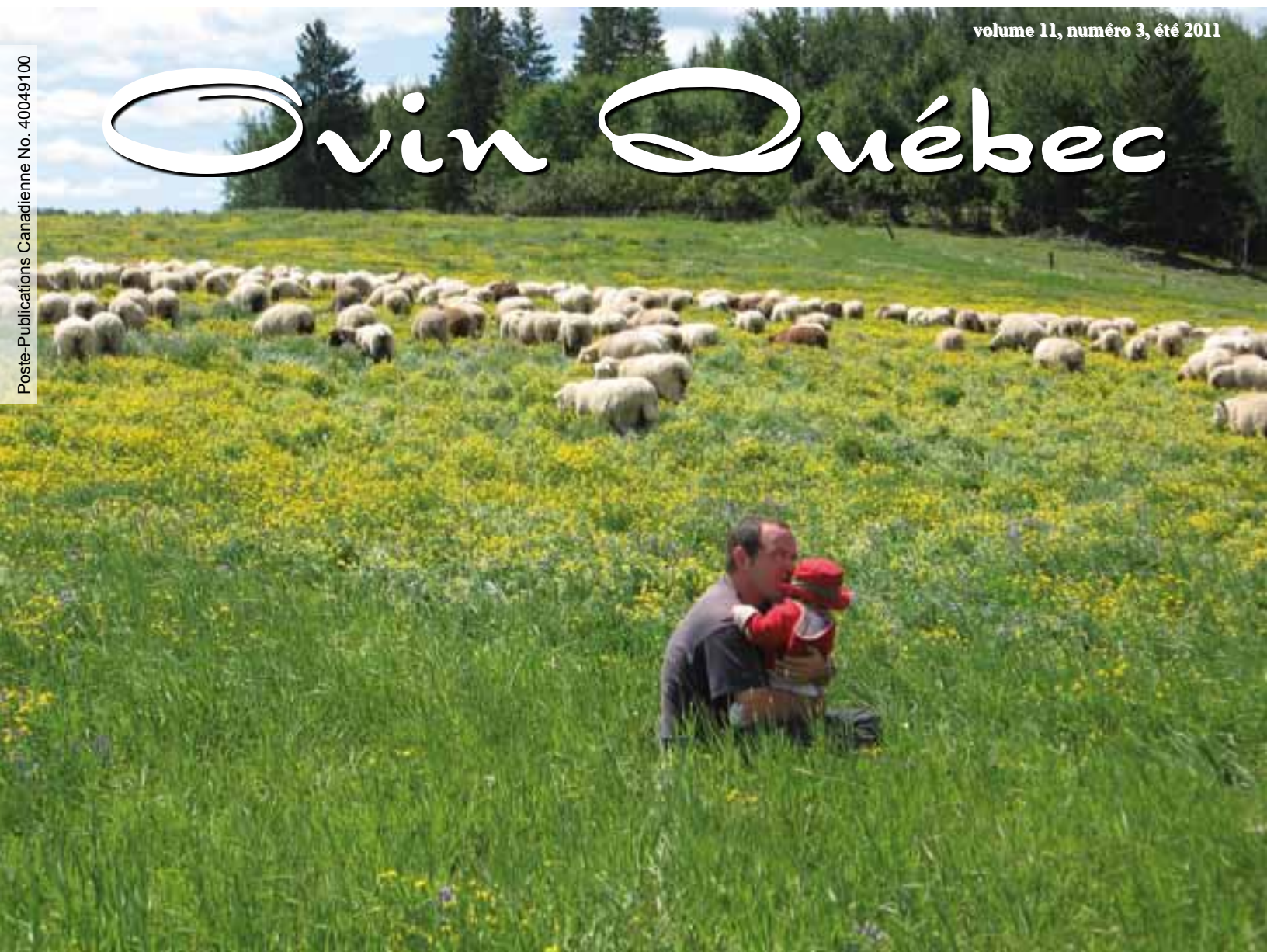


Ovin Québec

Poste-Publications Canadienne No. 40049100



Élevage - *Le sevrage hâtif d'un agneau... Solution pour l'élevage des portées multiples ?* > p.41

Santé - *À quoi vous attendre, si la tremblante est diagnostiquée dans votre troupeau* > p.26

Marché international - *Tours et détours de la production ovine aux États-Unis* > p.10

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'Expertise en Production Ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil, QC, J4H 4E7
Tél. : 450-679-0540 p. 8484
Télécopieur : 450-674-4415

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0
Tél. : 418 856-1200 * Télécopieur : 418 856-6247
info@cepoq.com * www.cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

6, de l'Ancolie, app.#3, Pont-Rouge, QC G3H 0A1
Tél. : 418 856-1200, poste 1
Télécopieur : 418 856-6247

En page couverture : « La relève », par Sandra Doherty

Rédacteurs

Karine Abdel	Marion Dallaire
Christiane Allard	Vincent Demers Caron
Amina Baba-Khelil	Joannie Jacques
Sylvain Blanchette	Stéphanie Landry
Louis Blouin	Joannie Lassonde
François Castonguay	Robie Morel
Marie-Josée Cimon	Vicky Poirier
Dany Cinq-Mars	David Provencher
Françoise Corriveau	Amélie St-Pierre
Langis Croft	Mireille Thériault

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Maison de l'UPA
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545
Longueuil QC J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0530
Télécopieur : 450 674-4415
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION
NO° 40049100

SOMMAIRE

été 2011

volume 11, numéro 3

Mot du président Assurer le développement de notre secteur	03
Classification Journée de formation pour les classificateurs des agneaux lourds du Québec	05
Actualités À nos moutons	06
Marché Statistiques agneaux lourds	09
Marché International Tours et détours de la production ovine aux États-Unis	10
Race pure Assemblée générale annuelle 2011	16
Traçabilité Votre inventaire de troupeau au bout du fil !	17
Services-conseils Les journées d'information ovine... efficacité et gestion étaient à l'ordre du jour !	18
Services-conseils Pour en savoir un peu plus sur nos gagnants aux groupes de performances OVIPRO...	19
Reportage Mieux comprendre les pratiques de l'abattage rituel Calendrier des fêtes religieuses Encan spécialisé pour la Fête du Bélier	24
Santé À quoi vous attendre, si la tremblante est diagnostiquée dans votre troupeau	26
Génétique Le site Internet GenOvis se dote d'un nouveau look!	28
Génétique Un nouveau programme GenOvis... des nouveaux rapports !	30
Santé Un programme à la portée de tout producteur ovin... et payant !	32
Programme québécois d'assainissement Tableau Maedi visna	34
Chronique du berger Corral 101 : les petits détails qui font la différence	35
Production ovine laitière Les cellules somatiques du lait de brebis	39
Élevage Le sevrage hâtif d'un agneau... Solution pour l'élevage des portées multiples ?	41
Agence de vente des agneaux lourds Calendrier de juillet à décembre 2011	47
Concours de photographie de la FPAMQ La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons a 30 ans !	48



Assurer le développement de notre secteur

Les dernières semaines ont été témoin d'événements importants qui sont venus ponctuer le contexte agricole et ovin du Québec, en plus de teinter leur avenir. Le dépôt du Livre vert par le ministre de l'Agriculture, l'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Financière agricole par les membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) et, plus près de nous, le paiement final du programme Assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), sont autant d'actions qui ont une incidence, à des niveaux différents bien sûr, sur le développement de notre secteur, et qui rejoignent nos préoccupations de producteurs ovins, soit de garantir une meilleure rentabilité de nos entreprises et assurer leur pérennité.

Attendu depuis plusieurs mois déjà, le *Livre vert* de l'agriculture met la table sur une éventuelle politique agroalimentaire qui encadrera les lois du secteur et permettra de les modifier au besoin. Distinguer les produits alimentaires du Québec, renforcer la capacité concurrentielle du secteur et valoriser l'environnement et le territoire québécois, voilà les grandes orientations du gouvernement qui cadrent bien avec celles de notre secteur. Les préoccupations soulevées par l'Union des producteurs agricoles, aux cours de la dernière année sont bien intégrées au projet qui aboutira, à l'automne, par une commission parlementaire à laquelle la Fédération est invitée à venir présenter ses commentaires et demandes des modifications. Le pouvoir des plans conjoints et la

mise en marché collective figure-
ront en tête de
liste et sont des
éléments à défendre puisqu'ils
ont permis de structurer notre
secteur et d'organiser la mise en
marché des agneaux lourds, per-
mettant ainsi de mieux définir les
conditions de mise en marché de
l'agneau lourd et d'accroître le
prix des autres catégories de pro-
duction grâce à une meilleure ges-
tion des volumes. Pour le premier
semestre de 2011, nous avons
connu une croissance de plus de
10 % des volumes comparative-
ment à la même période de 2010.
La bonification du prix de vente
et la prime en contrat annuel ne
sont sûrement pas étrangées à cette
croissance.

Le secteur a connu une diminution de plus du quart (1/4) de l'intervention du programme depuis janvier 2009. Il est temps que la FADQ adopte une stratégie à long terme pour le secteur et aille au-delà des mesures transitoires annoncées une année à la fois.

Lors de l'examen de la Financière agricole (FADQ) par la CAPERN, les députés de tous les partis ont fait front commun afin de rappeler aux dirigeants de la FADQ leur rôle et mission qui est de soutenir et promouvoir, dans une perspective de développement durable, le développement des secteurs agricole et agroalimentaire. Il a également été demandé de donner suite à l'engagement du gouvernement de décembre 2010 sur la mesure du 25 %. En tant que président de la Fédération, et pour avoir échangé récemment avec la FADQ, ce que je retiens principalement, c'est le désir des membres de la



Commission de voir les représentants de la FADQ se positionner en mode solution. La créativité est de mise et on devrait aller au-delà du simple exercice comptable de fin d'année. Il en va de la survie des entreprises agricoles du Québec. Depuis l'application des kilogrammes d'agneaux vendus comme base de calcul de l'intervention du programme *Assurance stabilisation des revenus agricoles* (ASRA), je demande un bilan des actions mises de l'avant jusqu'à présent afin de mieux orienter le développement futur sans y nuire de manière irrémédiable. Le secteur a connu une diminution de

plus du quart (1/4) de l'intervention du programme depuis janvier 2009. Il est temps que la FADQ adopte une stratégie à long terme pour le secteur et aille au-delà des mesures transitoires annoncées une année à la fois. Du côté de la Fédération, un comité élargi a étudié la question et l'option à privilégier afin de continuer le développement de la productivité du secteur est le maintien du tiers de l'intervention sur la brebis pour les années à venir. On assure ainsi une stabilité et sécurité d'assurance sur l'unité productive en plus d'avoir un incitatif à la production.

Je tiens finalement à souligner le travail des administrateurs de la Fédération qui, au cours des derniers mois, ont accru leur désir de s'impliquer dans les différents dossiers de la Fédération et ont mis les efforts nécessaires pour le faire. Il s'agit d'un gain pour le secteur et je vous invite à consulter vos présidents ou directement la Fédération lorsque vous avez une préoccupation sur le secteur. Nous nous ferons un plaisir d'y travailler avec vous.

Bon été à tous!

Langis Croft

Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963

La Ferme Manasan

150, chemin Laberge Danville, QC. J0A 1A0



Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge

Tél.: 819-839-3350

Téloc.: 819-839-1202

amelie@manasan.qc.ca

www.manasan.qc.ca

Obtenez des agneaux vigoureux à partir de la naissance

Augmentez la qualité du produit que vous offrez

Choisissez la race Hampshire comme race terminale

80% de nos clients renouvellent leur expérience

Concours Mérite Genovis 2009

- > Meilleur troupeau maternel Arcott Rideau
- > Meilleur troupeau maternel prolifique

Santé et génétique supérieure

Vous aussi vous pouvez faire confiance à

Ferme RIDO SENC.
Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau

Sujets disponibles www.fermerido.com

Troupeau ayant le statut or pour le Maedi-Visna

130, Rang 3 Est, La Pocatière (Québec) Canada G0R 1Z0

Téléphone : (418) 856-5140

rido@videotron.ca

Journée de formation pour les classificateurs des agneaux lourds du Québec


La formation annuelle des classificateurs a eu lieu le 14 mai dernier à l'abattoir St-Germain près de Drummondville.

Une journée de formation et d'évaluation des classificateurs d'agneaux lourds est tenue chaque année par la Fédération. L'objectif de cette journée est de valider et d'uniformiser la classification faite par les représentants de la Fédération sur les sites d'abattage d'agneaux lourds.

Chaque classificateur a fait évalué sa classification par le responsable d'équipe, monsieur Jean-Marc Dorval. Pour la réalisation du test, des lots de carcasses ont été évalués par chaque classificateur. Ceux-ci devaient parvenir à évaluer correctement la conformation et la mesure de gras dorsal de chaque carcasse. **La conformation des agneaux est évaluée en trois points : le gigot, la longe et l'épaule. Une note sur cinq doit être donnée à chaque partie. De plus, l'épaisseur du gras dorsal est mesurée à un endroit précis de la carcasse à l'aide d'une réglette spécialisée.**

De l'aveu du responsable, certaines des carcasses sélectionnées pour former les lots d'évaluation étaient très difficiles à classer. Malgré tout, les classificateurs ont réussi à évaluer correctement la majorité des agneaux lourds.

De plus cette année, les classificateurs ont assisté à une présentation sur les pratiques en abattoirs. Cette présentation a été réalisée par M. Pierre Roy, auditeur et consultant à la Fédération en ma-

tière de pratiques d'abattage. Elle a permis d'informer et de conscientiser les classificateurs sur les pratiques d'abattage dans les abattoirs d'agneaux lourds du Québec et leurs impacts sur la classification. 

La Fédération tient à remercier l'abattoir St-Germain pour nous avoir donné accès à ses installations pour la formation annuelle des classificateurs.





À nos moutons!

Agence de vente des agneaux lourds

Lignes téléphoniques

Afin d'assurer un meilleur service aux producteurs d'agneaux lourds, les lignes téléphoniques de l'Agence de vente des agneaux lourds seront désormais enregistrées. ■

Aide pour les producteurs agricoles

Au coeur des Familles Agricoles



ACFA a comme mission d'intervenir en première ligne pour aider les familles agricoles et créer des conditions favorables à un meilleur équilibre mental en milieu agricole sur tout le territoire du Québec.

450 460-4632 - acfa@videotron.ca -
www.acfareseaux.qc.ca ■

Rappel

Bulletin « L'Agneau lourd Express »

Depuis 2010, la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec publie une infolettre intitulée : **L'Agneau lourd Express**. Des informations pertinentes y sont publiées concernant, entre autres, le mode de fonctionnement, les règlements, etc. Même si vous ne produisez pas d'agneaux lourds, le bulletin pourra vous intéresser afin que vous demeuriez au courant des dernières informations.

Afin de recevoir le bulletin dès sa parution, veuillez transmettre votre adresse courriel à l'adresse suivante : jlpare@upa.qc.ca ou par téléphone au 450 679-0540 poste 8484

Vous désirez avoir un aperçu des anciens L'Agneau lourd Express ? rendez vous au www.agneauduquebec.com/FPAMQ Agence/Dossiers ►► Agneau lourd express ■

Colloque

Le 3 décembre 2011

Comment faire plu\$

Institut de Technologie Agroalimentaire,
Campus de La Pocatière
401 rue Poiré, La Pocatière

Les récentes modifications au programme d'assurance stabilité du revenu agricole et la hausse des frais de production obligent les gestionnaires des fermes ovines à maximiser l'efficacité de leur entreprise. Les propriétaires doivent inévitablement adapter leurs façons de faire afin de demeurer concurrentiels et efficaces.

Le thème du colloque « Comment faire plu\$ » a été choisi afin que les conférences qui seront présentées puissent rapidement être mises en application par les producteurs participants. Il sera possible pour tous d'entendre des professionnels qui traiteront des sujets, mais aussi des productrices et producteurs qui viendront expliquer, de façon pratique, comment sont mis en œuvre les principes présentés.

Les sujets des conférences seront :

- Modèle de production le plus rentable économiquement pour produire des agneaux
- Comment sauver les agneaux
- Méthodes de production de fourrage
- L'impact financier d'un fourrage de qualité

Pour plus d'informations : rido@videotron.ca ou 418 856-5140.

Merci à nos partenaires !

Première vente d'animaux évalués en Ontario

OSMA (Ontario Sheep Marketing Agency), District 10, vous invite à la première vente de sujets évalués sur le programme GenOvis, en Ontario.

Date : Samedi le 30 juillet 2011

Lieu : Spencerville Fairground, Ontario

(2 heures à l'ouest de Montréal / 1 heure au sud d'Ottawa)

Heure : La vente débute à 13h00.

Les animaux seront accessibles aux visiteurs à partir de 11h30.

Il y aura environ 70 animaux pur sang et commerciaux en vente. **Les béliers inscrits à la vente ont l'obligation d'être évalués sur le programme GenOvis.** Bien qu'il soit fortement recommandé de faire évaluer les brebis, celles-ci n'ont pas l'obligation d'être évaluées pour participer à la vente. Il y aura des sujets génotypés pour la prédisposition à la tremblante !

Une séance d'information sur le programme d'évaluation génétique et la sélection de sujets reproducteurs aura lieu à partir de 9 h au *Drummond Hall*. Les détails de cette séance sont disponibles sur le site www.genovis.ca. **À noter que cette séance se déroulera entièrement en anglais.**

Vous pouvez consulter le catalogue de la vente au www.osmadistrict10.ca pour avoir accès aux données génétiques des animaux en vente.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site www.genovis.ca ou contactez M. Gary Lapier au 1-613-989-2792 ou par courriel au rockyhylandfarm@ripnet.com.

**Les éleveurs du Québec ont été invités à soumettre des animaux à la vente. ■*



Équipe du CEPOQ

Départ de Françoise Corriveau, vétérinaire du CEPOQ

Dernièrement, Françoise annonçait à l'équipe du CEPOQ qu'elle quittait ses fonctions de vétérinaire du CEPOQ pour se consacrer à de nouveaux projets de vie. En poste depuis 2008, Françoise a travaillé ardemment à l'amélioration de la biosécurité dans les fermes du Québec ainsi que dans les installations du CEPOQ. Elle a aussi aidé plusieurs éleveurs dans le dépistage et la gestion du *Maedi Visna** au sein de leur troupeau. Elle siégeait également sur plusieurs comités touchant notamment le bien-être animal, la surveillance de la tremblante, le contrôle des parasites gastro-intestinaux et la biosécurité. De plus, elle a contribué à la formation de plusieurs conseillers, intervenants et producteurs sur des sujets relatifs à la santé des troupeaux. Elle poursuit toutefois sa collaboration avec le CEPOQ en maintenant une participation à certains projets en lien avec la santé ovine.



Merci Françoise pour le travail que tu as accompli au CEPOQ et bonne chance dans tes projets futurs.

*La supervision intérimaire du programme Maedi Visna est assurée par Dre Anne Leboeuf du MAPAQ. Pour toute information concernant le programme, veuillez communiquer avec Martine Jean du CEPOQ au 418-856-1200 poste 225. ■

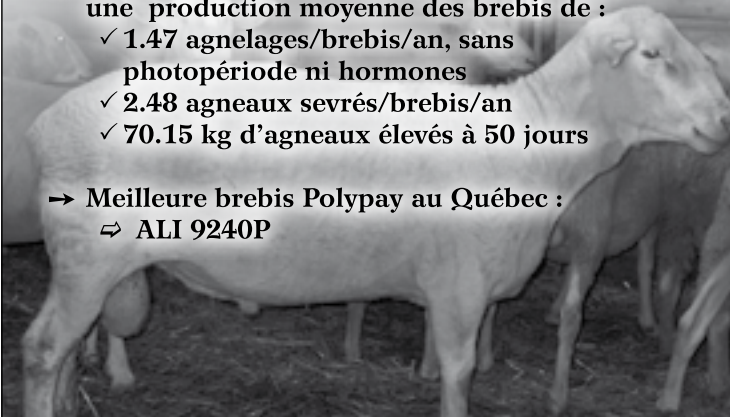
FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay B.Sc.a et Francis Boucher agr.

Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

Gagnants au symposium ovin 2009 :

- Meilleur troupeau maternel inter-races au Québec
- Meilleur troupeau Polypay au Québec avec une production moyenne des brebis de :
 - ✓ 1.47 agnelages/brebis/an, sans photopériode ni hormones
 - ✓ 2.48 agneaux sevrés/brebis/an
 - ✓ 70.15 kg d'agneaux élevés à 50 jours
- Meilleure brebis Polypay au Québec :
⇒ ALI 9240P



Agnelles et béliers à vendre en tout temps

285 rang 4 est, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0
Téléphone : 418-493-2323 • télécopieur : 418-493-1169
fboucher8@sympatico.ca



Le logiciel de régie ovine

L'ensemble BerGère et BerGère Mobile, votre meilleur atout vers la performance

- En évolution constante selon les demandes des producteurs -
- Régie d'élevage en photopériode -
- Interface avec les bâtons et le PDA-Traçabilité -
- Régie complète par animal ou par groupe -
- Génétique et consanguinité -
- Compatible ATQ -
- Cadran de régie informatisé -
- Rien à acheter, pas de contrat -
- Abonnement annuel à partir de \$135 -

Tél : (819) 888-2791 (Jacques Kirouac)
www.logicielbergere.com

Lait de Remplacement

- ✓ LambGro 22/28
- ✓ Dairy LambGro 24/35



Soigneur Automatique pour Agneaux

- ✓ Lait chaud à volonté, tout comme dans la nature!
- ✓ Peut nourrir j'usqu'à 120 agneaux



HeadStart HiCal

Supplément de Colostrum pour Agneaux

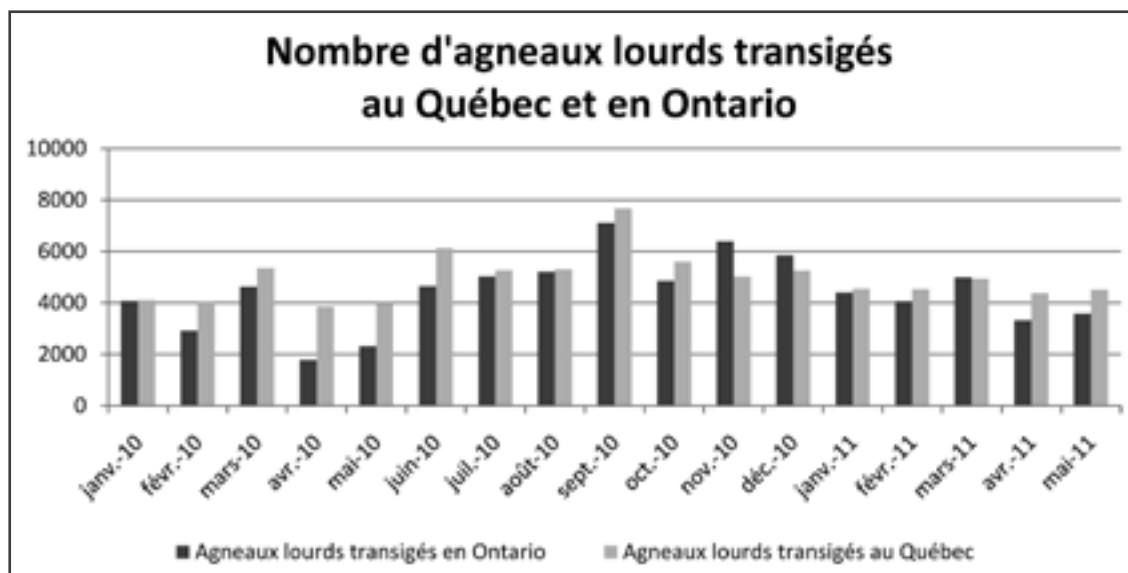


(800) 265-7863 x210

orders@grober.com www.grobernutrition.com

Des abattages toujours soutenus

Le dynamisme avec lequel se sont caractérisés les abattages d'agneaux au début de l'année 2011 au Québec et en Ontario s'est poursuivi tout au long des mois d'hiver et de printemps. Comparativement à l'an dernier, les abattages ont connu une hausse de 7 % et 29 % au Québec et en Ontario respectivement. Ils demeurent généralement plus importants dans la province de Québec par rapport à l'Ontario. En moyenne, le nombre de têtes abattus au Québec a compté près de 13 % de plus qu'en Ontario. Il faut noter que cet écart était autour de 36 % en 2010 pour les périodes considérées.



Distribution des agneaux lourds selon la classification hebdomadaire 2011

Indice	Semaine 2011-20*		Semaine 2011-21*	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
70	3	0,3	14	1,5
75	12	1,2	15	1,6
80	28	2,8	13	1,4
85	2	0,2	4	0,4
90	25	2,5	15	1,6
92	1	0,1	1	0,1
93	26	2,6	21	2,2
95	24	2,4	33	3,5
97	27	2,7	43	4,5
98	8	0,8	8	0,8
100	136	13,8	145	15,2
101	75	7,6	46	4,8
102	72	7,3	66	6,9
103	150	15,2	159	16,7
104	78	7,9	97	10,2
105	261	26,4	228	23,9
106	59	6,0	45	4,7
Non classifié	29	2,9	33	3,3
Total classifié	987	100,0	953	100,0

À l'échelle provinciale, l'indice moyen de classification des agneaux a été de 100,72 pour la semaine 21 comparativement à 101,05 la semaine précédente. Plus de 82 % de l'ensemble des agneaux classifiés a obtenu un indice moyen de 100 et plus.

	Semaine 20*	Semaine 21*
Indice moyen	101,05	100,72
indice ≥ 100	84,2 %	82,5 %

* Les semaines 20 et 21 correspondent aux semaines du 15 et 22 mai 2011.

Tours et détours de la production ovine aux États-Unis

Aux États-Unis, le cheptel ovin représente moins de 2 % du cheptel animal total. Cette industrie représente moins de 1 % des recettes monétaires. Au cours des deux derniers siècles, l'inventaire du cheptel ovin a joué aux montagnes russes et semble revenir à la case départ. Après les sept millions de têtes enregistrés au début du 19^{ème} siècle, l'inventaire a atteint un record de 56 millions en 1942 pour dégringoler à des niveaux jamais touchés, 5,5 millions de têtes au 1^{er} janvier 2011. Qu'est ce qui caractérise ce secteur ? Comment a-t-il évolué ? Quels défis doit-il relever et quelles opportunités lui sont offertes ? Autant de questions importantes que nous aborderons dans le présent article.



La production

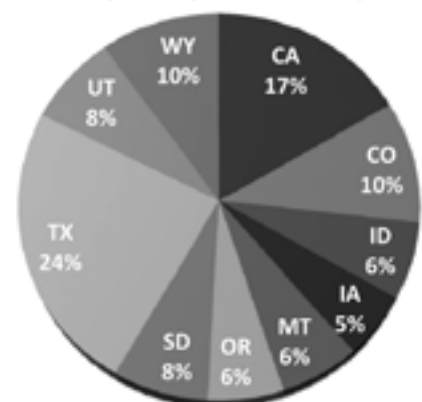
L'histoire de l'industrie ovine remonte à une ère très lointaine aux États-Unis avec les conquistadors espagnols qui ont introduit le mouton. À ses débuts, cet élevage avait pour finalité la production de la laine. La production des viandes ovines s'est développée dans les sillages de la production de laine.

Toutefois dès la fin de la seconde guerre mondiale, la baisse de la demande pour la laine utilisée dans la fabrication des uniformes militaires ainsi que l'introduction des fibres synthétiques dans l'industrie du textile marquent le début d'un nouveau

virage pour ce secteur vers le développement de races bouchères. La perte des aides gouvernementales pour le prix de la laine a également été défavorable au secteur. La proportion de jeunes agneaux abattus, synonymes de meilleure qualité, a gagné de plus en plus en importance et en popularité comparativement aux races à laine.

En termes d'inventaire, cinq principaux États (Texas, Californie, Wyoming, Colorado, Utah) détiennent près de 44 % du cheptel total. Dans les régions de l'Ouest et du Centre des États-Unis, le cheptel ovin est conduit de façon extensive en pâturage. Près de 65 % de la production

Répartition du cheptel ovin dans les dix principaux États (2011)



Principaux États :

- Californie CA
- Colorado CO
- Dakota du Sud SD
- Montana MT
- Idaho ID
- Iowa IA
- Oregon OR
- Texas TX
- Utah UT
- Wyoming WY

Figure 2

Source USDA

ovine est concentrée dans les régions du Pacifique, des montagnes et du sud des plaines (Fig.3).

Le reste du cheptel se situe dans les régions du Midwest et de l'Est du pays. Il est conduit à plus de 60 % de façon intensive et la taille des troupeaux dépasse rarement 50 têtes en moyenne par ferme. La productivité est évidemment moins importante lorsque le mode de conduite est extensif entre autres à cause des problèmes de prédation (pertes importantes dues aux coyotes). À titre d'exemple, dans les

Évolution du cheptel ovin aux États-Unis

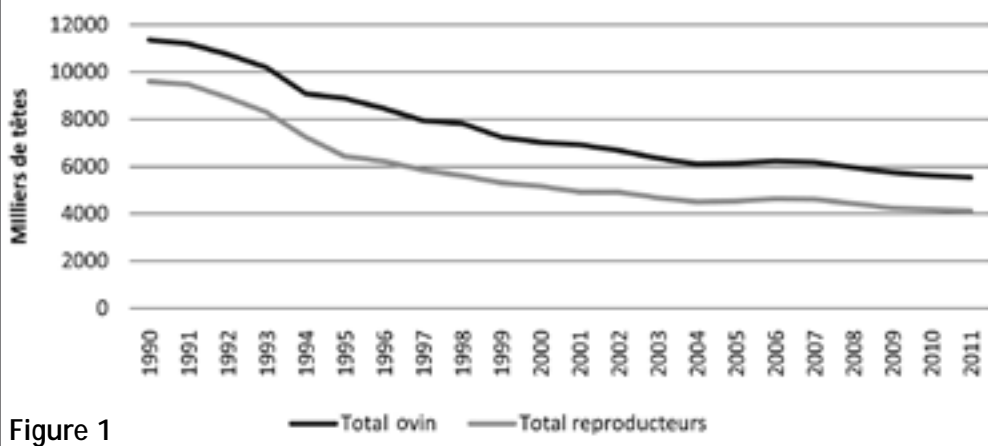


Figure 1

Source USDA

Répartition du cheptel ovin aux États-Unis (Inventaire au 1^{er} janvier 2011)

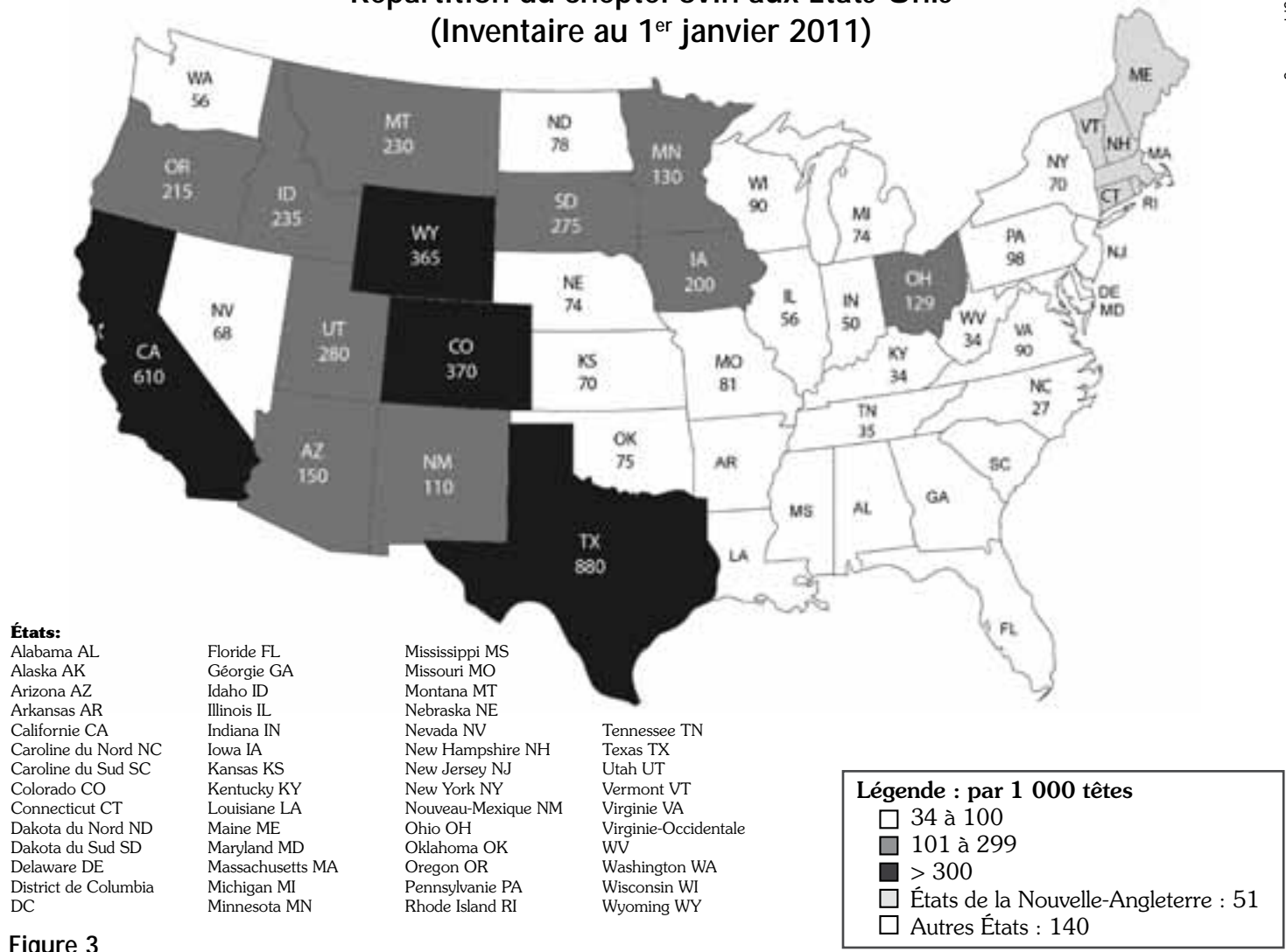


Figure 3

États de l'Est le nombre d'agneaux par brebis est de 1,35 comparativement à 1,04 dans les régions du pacifique et de 0,83 dans les États du Sud (Nouveau Mexique et Texas). Le taux d'agnelage moyen pour l'ensemble du pays a atteint 1,08 % en 2010.

D'autre part, il est intéressant de constater que la baisse du cheptel est plus marquée dans les régions de l'Ouest où l'élevage est conduit en extensif. Les revenus issus de la production de laine constituent de 10 à 30 % du total pour ce type de système comparativement à 5 % dans les fermes où le troupeau est conduit de façon intensive. Pour ces dernières, les ventes de laine et d'ani-

maux de réforme représentent un revenu subsidiaire pour les producteurs.

En dépit de la baisse du nombre d'agneaux abattus, le poids moyen des agneaux vivants a connu une

augmentation surtout depuis les années 1990. En effet, 10,5 millions d'agneaux ont été abattus en 1970, ce nombre a piqué à 6,2 millions en 1985 et à 2,5 millions en 2010 soit une baisse annuelle de 148 000 têtes depuis le milieu des années 1980. Sur la même période, le poids vif moyen des agneaux abattus est passé de 51,7 kg à 60,8 kg.

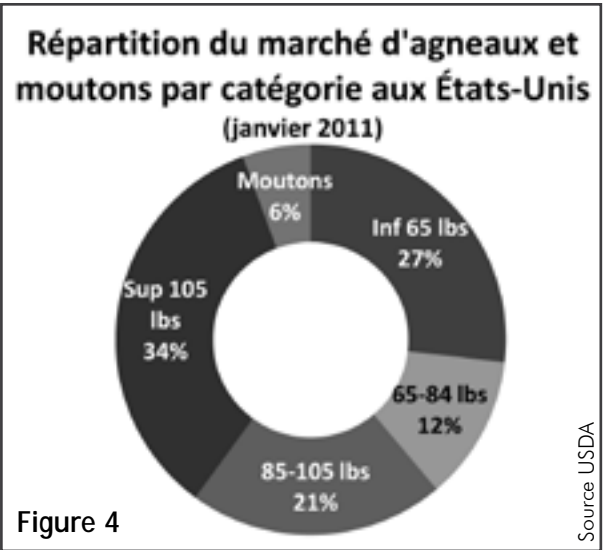


Figure 4

Les circuits de commercialisation

Aux États-Unis, 55 % de l'ensemble des agneaux abattus ont un poids de 65 livres et plus, au-delà du tiers est produit en agneaux de lait et léger. Le reste (6 %) est constitué d'animaux âgés de plus d'un an (moutons).



Il existe distinctement trois canaux de commercialisation de l'ovin aux États-Unis.

Canal 1 : Traditional lamb marketing channel

Après le sevrage, les agneaux ayant un poids compris entre 23 et 32 kg, sont acheminés soit vers les parcs d'engraissement soit ils poursuivent l'opération de semi-finition/ finition à l'herbe de haute qualité en pâturage pour atteindre le poids de 64 kg. Dans certains cas, les finisseurs sont propriétaires de *ranch*. Pour la finition, ces derniers engrassent, leurs propres agneaux et/ou achètent des agneaux à d'autres producteurs. Dans certains cas, ce sont les propriétaires d'abattoirs qui gèrent les parcs d'engraissement afin d'assurer une régularité de l'offre et de la qualité. Environ les trois quarts de la production américaine des agneaux empruntent ce canal.

Il existe par ailleurs des marchés plus spécifiques qui empruntent ce même canal. Il s'agit des ventes directes aux consommateurs ou des marchés recherchant les agneaux légers destinés généralement aux consommateurs de la côte Est américaine. Ainsi, les agneaux légers sont commercialisés directement aux consommateurs.

Canal 2 : Early Harvest Lamb Channel

Ce canal implique les mouvements d'agneaux dont le poids se situe principalement entre 23 et 36 kg. Ces agneaux sont issus d'élevage en ferme ou en pâturage. Ils se caractérisent par une excellente qualité bouchère et sont nourris selon une alimentation spécifique (pâturage et fourrage d'excellente qualité). Ces agneaux proviennent de l'ensemble du pays mais sont affectés aux abattoirs à proximité des centres urbains tels que New York. Ce type d'agneaux est rarement destiné aux détaillants ou aux chaînes de restaurants, c'est un produit de prédilection de certains groupes ethniques, religieux et consommateurs de produits hauts de gamme.

Canal 3 : Direct Lamb Marketing Channel

Ce troisième canal concerne les ventes directes d'agneaux vivants. Il n'existe pas beaucoup de données à ce sujet mais cela concerne généralement des producteurs pour qui l'élevage d'agneaux représente une activité supplémentaire.

En pratique, quels canaux empruntent les agneaux ?

La production d'agneaux dans l'Ouest est principalement commercialisée par le biais du canal 1. Ce marché est en compétition directe avec celui des importations, ce qui explique le recul du nombre d'agneaux dans ces régions. Néanmoins, les régions de l'Est du pays ont connu une relative stabilité de l'inventaire au cours des cinq dernières années. Cette situation s'explique par la demande de plus en plus importante pour les agneaux légers (autour de 27 kg).

Pour ces derniers, il existe essentiellement deux types de marché tel que décrit plus haut. L'un est traditionnel, l'autre est plus spécifique puisque les agneaux sont achetés par des particuliers directement. Ce type de marché se localise essentiellement dans les zones urbaines. Les agneaux en provenance de l'extérieur du pays se partagent le marché traditionnel avec les agneaux produits aux États-Unis et gagnent des parts depuis le début des années 1990. La production domestique semble de plus en plus se positionner quant à elle, sur le marché de spécialité.

Les ventes d'agneaux prêts à l'abattage passent généralement par le système d'encan. L'encan San Angelo au Texas est le plus important du pays. Des contrats directs entre les acheteurs et les producteurs-finisseurs sont également signés pour les ventes d'agneaux.

L'industrie ovine aux États-Unis se caractérise par une forte concentration des abatteurs-emballeurs. Plus de 90 % des agneaux sont abattus dans les abattoirs sous inspection fédérale. Les agneaux abattus, découpés et emballés sont par la suite destinés aux marchés du gros, du détail et *HRI* (hôtels, restaurants, institutions).



La demande et le marché des agneaux

La consommation d'agneaux se concentre essentiellement sur les côtes Est et Ouest des États-Unis. Les communautés ethniques constituent la tranche de la population qui consomme le plus d'agneau.

Comparativement aux autres viandes (bœuf ou porc par exemple), l'industrie ovine se distingue par la baisse de la consommation par habitant. En effet, la consommation per capita est passée de 3 kg à 1,4 kg entre 1945 et 1951. Un léger redressement a été noté au cours de la décennie suivante, où la consommation avait atteint 2 kg/habitant/an. Toutefois dès le début des années 1980, le recul se fait ressentir. La consommation est évaluée actuellement autour de 0,50 kg/habitant/an (Fig. 5).

Traditionnellement, les importations ne constituent qu'une infime part du bilan de l'offre et de la demande d'agneaux aux États-Unis, à l'exception de la décennie 1960 lorsque la production avait baissé plus rapidement que la demande. Depuis le début des années 1990, les importations d'agneaux connaissent néanmoins une croissance pour compenser le décalage entre la production et la consommation (Fig. 6). Ainsi, le volume des importations est passé de 18,6 millions de kilogrammes en 1990 à 75 millions en 2010. Ce volume représente plus de 50 % de la consommation totale.

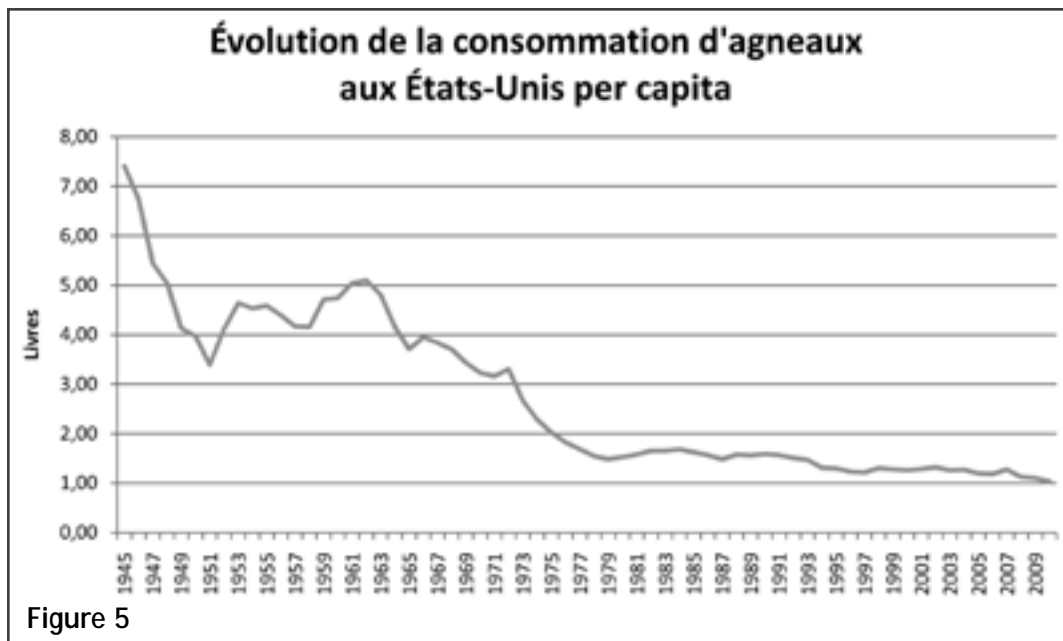


Figure 5

Source USDA

Entre 1997 et 2007, la demande globale a crû de 5,7 %. Cette augmentation coïncide avec la hausse des importations. Il faut noter qu'à partir de 2008, la baisse de la demande est attribuée à la crise économique qui avait touché le pays et donc du recul de la consommation d'agneau. En effet, outre les habitudes alimentaires, le revenu des ménages et le prix de l'agneau sont autant d'éléments qui entrent en ligne de compte dans les décisions de consommation. De plus, l'agneau est fortement concurrencé par les viandes de substitution telles que le porc et le poulet. Ainsi, si les reve-

nus baissent, la viande d'agneau est celle qui sera retirée en premier du panier de la ménagère (élasticité de la demande par rapport au revenu).

Les importations américaines d'agneaux proviennent en très grande majorité d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Il est important de noter que les producteurs australiens et néo-zélandais possèdent un avantage compétitif par rapport à leurs homologues américains ce qui constitue une menace pour le secteur.

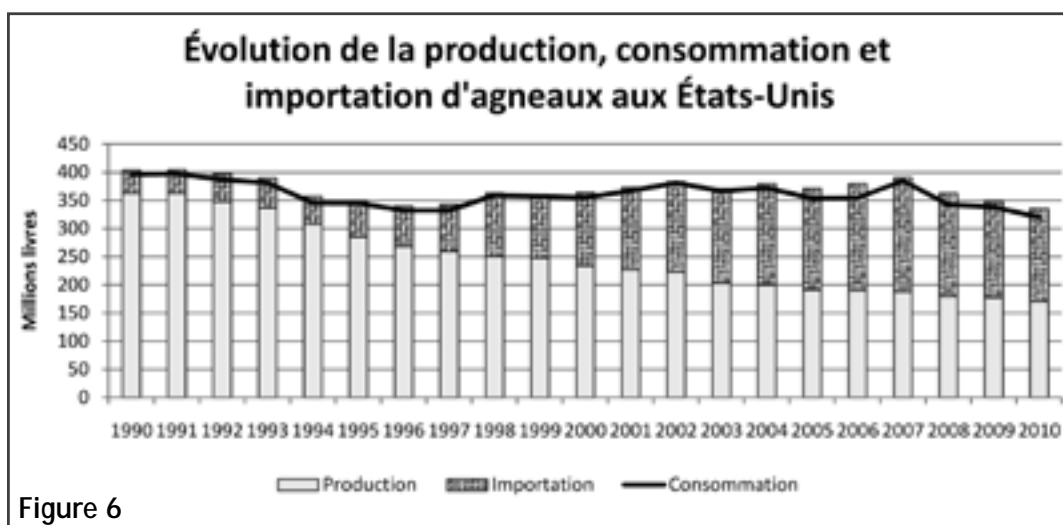


Figure 6

Source USDA


D'autre part, les États-Unis n'ont jamais joué un rôle majeur comme exportateur d'agneaux. Le volume exporté est négligeable et a représenté en moyenne près de 4 % de la production entre 1990 et 2010. La destination la plus importante est le Mexique suivie du Canada.

Les perspectives

Plusieurs facteurs ont contribué au déclin de ce secteur aux États-Unis. On peut citer, la baisse de la demande pour la laine, la concurrence des autres types de viandes, les pertes dues au phénomène de prédation, la concentration des parcs d'engraissement et des abattoirs ainsi que la forte compétition des produits en provenance des pays

de l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande). En dépit de l'ensemble des ces éléments, le secteur ovin aux États-Unis possède un potentiel intéressant lui permettant de changer et de se moderniser. En effet, l'émergence d'un marché niche se présente comme une opportunité pour se différencier autant sur le marché domestique que sur le marché extérieur. Les exportations américaines sont essentiellement destinées au Mexique sous forme de carcasse de mouton alors que le marché japonais est plus axé sur des produits à forte valeur ajoutée. Les perspectives de baisse du cheptel en Australie et en Nouvelle-Zélande se présentent également comme un atout pour le secteur ovin américain ainsi

que la dépréciation du dollar face aux autres monnaies qui donne un avantage compétitif à la production face à l'importation.

Par conséquent, un vent d'optimisme semble souffler sur l'industrie ovine suite aux cascades enregistrées au cours des dernières décennies. L'émergence d'alternatives dans le marché signifie un début de transition de pratiques traditionnelles vers des pratiques plus modernes avec de nouvelles technologies et de nouveaux produits. En revanche, ces défis ne s'adressent pas uniquement au segment de la production mais leur réalisation va dépendre de la concertation de l'ensemble de la chaîne. 



Ferme Bernier Campbell Élevage de moutons Dorper pur-sang

Vente de sujets reproducteurs

Plusieurs questions se posent avant de choisir votre bélière de race terminal. La race Dorper est un choix intéressant pour vous et voici quelques-unes des raisons de la choisir :

- X Atteinte d'un poids vif d'environ 30 kg à l'âge de 2 mois
- X Carcasse de haute qualité de plus de 23 kg à 4 mois
- X Vigoreusité à la naissance et faible taux de mortalité
- X Capacité à s'adapter dans une variété de climats aride, humide, chaud et froid, etc.



Vous souhaitez en connaître plus sur la race terminale Dorper? Veuillez communiquer avec nous ou consulter notre site Internet pour connaître tous les détails de la race :

www.fermeberniercampbell.com

M. Bernier & C. Campbell

215, 1^{er} rang Milton, Roxton Pond, Qc.

450.361.9502 • berniercampbell@videotron.ca



bergerie
FLEURIAULT

productivité • rusticité • maternelle • désaisonné

- Spécialisé dans l'élevage de sujets de remplacements
- Troupeau de race pure Dorset de bonne génétique, Genovis
- Sélection :
 - Désaisonné
 - ISM positif et supérieur à la moyenne du troupeau
 - Bonne capacité et conformation
 - Laitière
- Troupeau saillie naturelle avec un intervalle de 1.33 agnelages/années
- Bélières génotypées pour la tremblante (codon 171)
- Élevage de sujets Dorset
 - Productifs
 - désaisonnés
 - maternelles
- Production de femelles hybrides prolifiques (DP X RV)
 - rustiques
 - désaisonnées
 - prolifiques

Ayez le regard juste, pour des sujets de productions de qualités !

CHEZ NOUS, NOTRE REVENU C'EST LE DORSET !

Meggie Parent • Saint-Gabriel de Rimouski

418 798-4315 • meggieparent@globetrotter.net

Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Un choix rentable pour tous!

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

Membres

Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie des Petits Anges	St-Simon	418 738-3087	bergeriedespetsanges@hotmail.com
Bergerie Patriote	St-Ubalde	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450-588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418-635-1329	petite.bergere@derytele.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com



Assemblée générale annuelle 2011

La Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) tenait son assemblée générale annuelle à Trois-Rivières le dimanche 22 mai 2011 en matinée. Environ 30 personnes étaient présentes à cette assemblée générale annuelle. Les principaux sujets de discussion des membres lors de l'AGA ont été les suivantes : les programmes d'aide à l'élevage de la SEMRPQ, la suite du projet d'évaluation de la conformation et le génotypage.

Lors de l'assemblée, les membres ont demandé à la SEMRPQ de se pencher sur les possibilités concernant le génotypage pour éliminer les sujets « QQ » tout en repensant le programme d'aide à l'élevage. Il a été également demandé à la SEMRPQ de poursuivre le projet de classification en évitant au maximum une période creuse, avec la suite de ce projet. Finalement, M. Daniel Ouellette administrateur de la zone 2, s'est retiré après plus de 13 ans d'implication au sein de la société. Merci Daniel pour ton implication au sein de la société. Pour remplacer M. Ouellette, une nouvelle administratrice a été élue, il s'agit de Mme Édith Lavoie de St-Hubert de Rivière du Loup. Mère de trois enfants, Mme Lavoie est propriétaire avec son conjoint, M. Francis Beaulieu, de la Ferme Feber. Parmi les distinctions accomplies, mentionnons une quatrième place, dans la catégorie bronze, au concours de l'Ordre national du mérite agricole pour la région du Bas-St-Laurent en 2009. Également, Ferme Feber a remporté une première place au concours « mérite GénOvis » pour le meilleur troupeau Dorset au Québec en 2006 & 2009.

Le conseil d'administration 2011-2012 est composé de :

Jacquelin Moffet, président
Robert Girard, vice-président
François Gélinas
Édith Lavoie
David Mastine
Trenholm Nelson
Meggie Parent, secrétaire & trésorière.

Vente du printemps 2011

En après midi du dimanche 22 mai 2011, a eu lieu la vente du printemps 2011 sur le site du terrain de l'exposition de Trois-Rivières. Près de quarante sujets provenant de six races différentes étaient présentés lors de cette vente. D'excellents sujets ont été mis en vente; mentionnons entre autres, deux béliers Suffolk qui se sont vendus à plus de sept cent dollars chacun.

Bon été à tous.



Pour de plus amples informations sur la SEMRPQ, nos membres ainsi que nos programmes et services :

Téléphone : (418) 856-1200 poste 1 - Internet : www.agneauduquebec.com/semrp

Ne pas oublier de consulter la section « Moutons à vendre » pour vos besoins en moutons de race pure.



Votre inventaire de troupeau au bout du fil!

Vous désirez vérifier votre dossier de traçabilité? Utilisez le nouveau service d'inventaire téléphonique – **c'est gratuit!**

Vous pouvez maintenant accéder à votre dossier de traçabilité sur demande ou sur une base mensuelle – *selon vos besoins* – et ce, sans nécessiter l'assistance d'un préposé du service à la clientèle.

Comment obtenir un inventaire instantané ?

Très simple d'utilisation, ce système permet d'obtenir le **sommaire de votre inventaire** par espèce, classé par catégorie selon votre type de production et selon le site de votre choix. Vous pouvez recevoir ces résultats par mode vocal, par télécopie ou par courriel.

De plus, **l'inventaire complet de votre production** et des **listes indiquant les entrées et les sorties de vos animaux** pour un ou plusieurs sites, peuvent être

commandés au système téléphonique. Ces résultats vous seront expédiés par télécopie ou par courriel, le jour-même.

Si votre numéro de téléphone est inscrit dans notre base de données, le système téléphonique d'ATQ le reconnaîtra. Sinon, le système vous demandera votre numéro de producteur, numéro de 7 chiffres débutant par les lettres PRO.

Comment s'abonner à l'inventaire mensuel ?

Abonnez-vous gratuitement, sur une **base mensuelle**, aux différents services offerts. Cette option vous permettra de recevoir automatiquement, le 15 de chaque mois, les différents rapports auxquels vous vous êtes abonnés, pour une période d'un an. Vous recevrez vos informations par télécopie ou par courriel.



N'attendez plus ! Inscrivez-vous dès maintenant au service d'inventaire téléphonique en composant le 1 866 270-4319 option 2 et accédez facilement à votre inventaire de troupeau 7 jours sur 7, entre 5 heures et 23 heures !

Samedi matin, chez la famille Belletag...



Le service d'inventaire téléphonique d'ATQ vous permet de recevoir mensuellement ou sur demande les informations suivantes, par télécopie ou par courriel.

- Inventaire complet de votre troupeau
- ou
- Sommaire de votre inventaire
- Listes indiquant les entrées et les sorties de vos animaux

Le tout gratuitement !

**Composez sans frais
1 866 270-4319 option 2
de 5 h à 23 h, 7 jours sur 7**

Les journées d'information ovine... *efficacité et gestion étaient à l'ordre du jour!*



Encore cette année, le CEPOQ et son équipe ont travaillé à la mise en place d'une tournée provinciale offrant aux producteurs ovins des conférences répondant pour le mieux aux besoins de leur entreprise. Avec la collaboration de l'ITA, campus de La Pocatière, les journées ovines furent encore une fois très appréciées des participants qui étaient au nombre de 230.

L'efficacité de son entreprise : une question de gestion !

Voilà le thème des huit journées présentées à travers la province et qui se sont déroulées de la mi-janvier à la fin mars 2011. Les conseillers OVIPRO étaient présents lors de ces journées afin de présenter des conférences, mais également rencontrer et discuter avec les éleveurs dans leur région respective.

Deux conférenciers étaient en vedette et ont d'ailleurs suscité beaucoup d'intérêt et su capter l'attention des participants. Tout d'abord, monsieur

Denis Boies, enseignant en économie et gestion à l'ITA, campus de La Pocatière, a présenté une conférence sur l'importance d'être un bon gestionnaire de son entreprise. Pour sa part, monsieur Sylvain Blanchette, gérant des installations au CEPOQ, présentait une conférence sur l'efficacité des bâtiments. Ils ont su garder leur public à l'écoute par leur dynamisme et la présentation de nombreux cas concrets.

Une première cette année... La tournée fut également l'occasion de féliciter et de remettre des prix à nos gagnants pour l'analyse de groupes de performances (période 2009). Les résultats de celle-ci ont d'ailleurs été présentés dans le cadre de ces journées. Cette analyse répond à un besoin de la production ovine et se veut

« Les conférences :
– Être un bon gestionnaire de son entreprise et
– L'efficacité des bâtiments...
Deux sujets bien présentés avec des conférenciers compétents et passionnés! »

essentielle à l'amélioration des entreprises. 24 producteurs ont participé à l'analyse lors de cette première année. Nous visons le plus grand nombre possible de participants pour l'analyse 2010. *N'hésitez pas à participer !*

Merci à nos commanditaires :

Matélevage

CRAAQ

BerGère

Merci aux réseaux Agriconseils ainsi qu'au MAPAQ pour leur collaboration financière.



« La présentation sur l'analyse de groupes 2009...
Une belle initiative très utile à la production. »



Pour en savoir un peu plus sur nos gagnants aux groupes de performances OVIPRO...

Si vous avez suivi le dernier Ovin Québec, édition du printemps, vous connaissez déjà, sans doute, nos gagnants aux groupes de performances OVIPRO (analyse 2009). Voici donc un court portrait ainsi qu'une brève entrevue de nos entreprises gagnantes.

Trois catégories de gagnants ont été récompensés lors de la mise en place des groupes de performances en cette première année du concours. Il s'agit de la « Catégorie technique », la « Catégorie technico-économique » et la « Catégorie économique ». De plus, la catégorie « Entreprise la plus performante » qui représente l'entreprise ayant le plus performé pour l'ensemble des catégories mentionnées précédemment a été soulignée. Les gagnants de chaque catégorie ont d'ailleurs été déterminés parmi les participants à l'ASE (Analyse sommaire d'entreprise) pour la période 2009.

GAGNANTS DES GROUPES DE PERFORMANCES (ANALYSE ASE 2009)

Catégorie technique :
Bergerie des Amours

Catégorie technico-économique :
**Ferme Simon Audet ET
Bergerie les Agneaux de la Plaine**

Catégorie économique :
Bergerie Fleuriault
Entreprise la plus performante :
Bergerie des Amours
FÉLICITATIONS À VOUS TOUS !

Bergerie des Amours

Monsieur Gilles Dupont, propriétaire de la **Bergerie des Amours**, est en production ovine depuis maintenant 11 ans. Située dans la région du Bas-St-Laurent, à Les Hauteurs, l'entreprise possède un troupeau de 600 brebis à prédominance Romanov et Dorset. Le troupeau est sous un système de photopériode et l'entreprise produit principalement de l'agneau lourd (72 % de ses ventes en 2009). Monsieur Dupont travaille à temps plein sur l'entreprise et réalise également du travail à forfait (semis et arrosage). Madame Brigitte Lévesque, conjointe de monsieur Dupont, est également beaucoup impliquée dans l'entreprise.

« L'ASE me permet de savoir où l'on s'en va et de prendre les mesures pour nous corriger. Pour cela, il faut donner les vrais chiffres et avoir une bonne prise de données. Ça prend du temps, mais ça vaut le coup ! »



Quels sont, selon vous, les points auxquels il faut accorder le plus d'importance pour réussir en production ovine ? Nous devons toujours avoir le souci du détail et la constance dans nos opérations quotidiennes de régie.

Faites-vous l'achat de vos femelles de remplacement ou sont-elles produites à la ferme ? Autorenouvellement des femelles de remplacement.

Qu'est-ce qui vous motive dans cette production ? De travailler en agriculture et avec les animaux. Je n'aurais pas pu travailler dans autre chose.

Quel est le type d'alimentation offert à vos animaux ? Ensilage de balles rondes. Elles sont hachées et la distribution se fait avec un chariot (à volonté). Les concentrés offerts sont de l'orge ainsi que du supplément pour les agneaux. Les brebis reçoivent également de l'orge selon leur stade de production.

Qu'est-ce que vous trouvez le plus dur dans la production ovine ? C'est de devoir déléguer quelqu'un pour se faire remplacer afin de prendre du temps pour soi.

Vous offrez-vous les services d'un conseiller ovin depuis longtemps et pourquoi ? Depuis 11 ans et ça va bien.



Performances techniques (Analyse ASE 2009)

Prolificité	2,11
Rythme d'agnelage	1,44
Mortalité des agneaux	20,7%
Agneaux réchappés / brebis / année	2,41
Kg d'agneaux produits / brebis / année	97,4
% De lait	1 %
% Légers	28 %
% Lourds	72 %

Bergerie Fleuriault



La **Bergerie Fleuriault**, propriété de madame **Meggie Parent**, est située à St-Gabriel dans la région du Bas-St-Laurent. Le troupeau compte 400 têtes, dont 380 brebis de race Dorset et 20 brebis de race Romanov. L'entreprise vise principalement le marché de l'agneau lourd (près de 80 % des ventes en 2009) ainsi que la production de femelles hybrides prolifiques Romanov/Dorset pour la mise en marché. Madame Parent travaille à plein temps sur l'entreprise depuis 2006. Son conjoint, M. Samuel Labonté, est aussi très impliqué dans l'entreprise. Possédant un troupeau très bien désaisonné, cela leur offre la possibilité de bénéficier d'un système de production basé sur des accouplements naturels, et ce, tout au long de l'année.

« Ce qui me motive de la production ovine, c'est le potentiel d'amélioration qu'il y a à faire, le beau défi qui s'y rattache et bien sûr la beauté de la bête, sa délicatesse. C'est à chaque matin, lorsque tout le monde a mangé, qu'il n'y a plus de bruit sauf celui des agneaux qui courent d'une extrémité à l'autre du parc, que le sourire et la joie me donnent toute la motivation nécessaire. »



Quels sont, selon vous, les points auxquels il faut accorder le plus d'importance pour réussir en production ovine ?

Contrôle est le mot d'ordre! Il faut être en contrôle du plus de secteurs possible pour ne pas avoir l'effet du baril qui se vide à l'endroit où la planche est plus courte : il ne pourra jamais atteindre le maximum.

1. Il faut des bâtiments bien adaptés, bien ventilés, de l'eau, des parcs de dimensions raisonnables. Même avec une qualité génétique élite, si l'environnement n'est pas adéquat, les animaux ne pourront performer. **2.** De bons soins préventifs : lavage, désinfection des lieux, de la PAILLE, des minéraux pour les brebis, désinfection des nombrils, prévenir avant de guérir... tout cela pour avoir le minimum de mortalité tant pour les agneaux que les brebis. **3.** Alimentation : de bons fourrages en quantité et qualité (avec de l'énergie. on fait de la viande et de la protéine, du lait), un bon programme alimentaire et il faut le respecter! **4.** Génétique : avoir des animaux productifs, désaisonnés qui correspondent au marché visé. **5.** Santé : maintenir un niveau sanitaire élevé, bottes de plastique, quarantaine et éviter l'achat d'animaux provenant de plusieurs sites d'élevage, connaître nos fournisseurs. **6.** Mais ce n'est pas tout d'être bon berger de nos jours... Il faut être bon gestionnaire et savoir prendre les bonnes décisions économiques pour notre entreprise et encore contrôler des dépenses, des liquidités, des emprunts...

Faites-vous l'achat de vos femelles de remplacement ou sont-elles produites à la ferme ?

Production à la ferme. Qu'est-ce que vous trouvez le plus dur dans la production ovine ? Le manque de ressources spécialisées dans le domaine (équipements, plan d'aménagement, conseil économique). Si l'on compare au porc ou à la vache laitière, il y a une certaine uniformité, de standards de production et d'élevage. Ils peuvent donc se consacrer à la productivité de leur troupeau. Nous, nous devons inventer, se questionner, faire des erreurs pour apprendre et recommencer ce qui a déjà été fait bien souvent.

Quel est le type d'alimentation offert à vos animaux ?

- Ensilage de balles rondes (luzerne, brome, et mil) distribué sur rail.
- Brebis entretien = ensilage 1^{ère} coupe
- Brebis gestation = ensilage 2^{ième} coupe (orge pour les brebis ayant 2,5 et moins d'état de chair)
- Brebis lactation = ensilage 2^{ième} coupe + 220 g orge par brebis/jour
- Agnelles = ensilage 1^{ère} coupe + 250 g d'orge
- Agneaux 0 à 50 jours = moulé complète 18 % + 2^{ième} coupe (dérobée)
- Agneaux jusqu'à 35 kg = moulé complète 18 % + 2^{ième} coupe
- Agneaux 35 à 50 kg = orge volonté + 350 g supplément 38 % + 2^{ième} coupe

Qu'est-ce que l'ASE vous a apporté ?

De trouver les points faibles et forts de notre entreprise. (Taux de mortalité 0 - 50 - 100 jrs, prolificité, charge d'alimentation, charge aux champs, machinerie, dettes par kilo...), ainsi que de voir si les points que nous avons décidé d'améliorer ont bien progressé avec les efforts mis.

Vous offrez-vous les services d'un conseiller ovin depuis longtemps et pourquoi ?

Depuis le tout début (2006). C'est une personne qui analyse notre entreprise avec un œil extérieur, qui nous fait réaliser des choses que nous ne voyons plus à force d'être la tête première dedans. Il nous amène aussi à nous questionner sur nos façons de faire. Il apporte des idées de changement, d'amélioration : il suffit de voir ce qui est le plus important pour nous.

Performances techniques (Analyse ASE 2009)

Prolificité	1,56
Rythme d'agnelage	1,21
Mortalité des agneaux	15,5 %
Agneaux réchappés / brebis / année	1,59
Kg d'agneaux produits / brebis / année	55,5
% De lait	12 %
% Légers	13 %
% Lourds	75 %

Bergerie les Agneaux de la Plaine



Lyne Brodeur et François Champagne sont les propriétaires de la **Bergerie les Agneaux de la Plaine**, située à Acton Vale en Montérégie-Est. Ils possèdent un troupeau de 450 brebis gérées sous un système de photopériode de 4 groupes. L'entreprise a démarré ses activités en 2000. M. Champagne y travaille à temps plein depuis 2003 et Mme Brodeur l'a rejoint en 2007 pour y travailler également à temps plein. Le troupeau se compose d'environ 80 brebis de race Dorset pour la production de femelles hybrides prolifiques de type Dorset/Romanov, 20 Suffolk pur-sang pour la production de béliers terminaux et, enfin, environ 275 brebis F1 et 75 brebis F2.

« Les points, selon nous, qu'il faut prioriser en production ovine pour réussir sont le taux d'agnelage et la mortalité des agneaux, tout en ayant une grande passion du métier. »



Qu'est-ce qui vous motive dans cette production ? Après plus de 10

ans en production, ce qui continue à nous motiver, c'est l'amélioration constante des résultats techniques, fruit de l'expérience acquise au fil des ans. On cherche toujours à améliorer nos faiblesses par point précis.

Faites-vous l'achat de vos femelles de remplacement ou sont-elles produites à la ferme ? Nous produisons environ 85 % de notre remplacement. Le reste des brebis est issu d'un croisement de première génération des races Arcott Canadien et Romanov qui sont achetées à l'extérieur.

Qu'est-ce que vous trouvez le plus dur dans la production ovine ? Ce que l'on déplore de cette production, c'est encore la mauvaise perception qu'elle a auprès des autres types de production. Cette mauvaise perception est aussi présente chez les consommateurs qui ne connaissent pas cette viande pourtant si savoureuse.

Quel est le type d'alimentation offert à vos animaux ? Les brebis reçoivent du foin semi-sec de balles rondes, du maïs, des minéraux et du supplément protéique au besoin, selon leur stade de production. Pour les agneaux, une moulée début jusqu'à 10 jours après le sevrage. Ensuite, ils reçoivent un mélange à volonté de maïs-supplément jusqu'à 85 livres de poids vif. Enfin, pour les plus de 85 livres, ils consomment de 500 g à 1 kg de mélange maïs-supplément pour bien contrôler l'état de chair. Durant toute leur vie, le meilleur foin de la ferme leur est servi.

Qu'est-ce que l'ASE vous a apporté ? L'ASE nous a permis de nous comparer à d'autres producteurs. Le fait que l'adhésion soit volontaire donne de la crédibilité aux résultats compilés.

Vous offrez-vous les services d'un conseiller ovin depuis longtemps et pourquoi ? On utilise les services-conseils depuis 2001. Cela nous tient à l'affût des nouveautés tout en ayant un regard impartial et professionnel sur notre entreprise.

Performances techniques (Analyse ASE 2009)

Prolificité	1,90
Rythme d'agnelage	1,26
Mortalité des agneaux	22,8 %
Agneaux réchappés / brebis / année	1,85
Kg d'agneaux produits / brebis / année	79,3
% De lait	5 %
% Légers	4 %
% Lourds	91 %

Ferme Simon Audet



En plein cœur de Charlevoix, dans la municipalité de St-Hilarion, l'entreprise de **monsieur Simon Audet** est en production depuis 10 ans. Travaillant à temps plein sur son entreprise, monsieur Audet possède 235 brebis (prédominance de la race Arcott Rideau) et utilise la race Arcott Canadien en croisement terminal. Il utilise les implants vaginaux CIDR® comme technique de désaisonnement et produit plus de 90 % de ses agneaux en lourds. Ceux-ci sont vendus, pour la majorité, en agneau de Charlevoix. L'entreprise doit donc suivre un cahier de charge puisqu'il est ici question d'une appellation contrôlée.

« J'utilise les services d'un conseiller ovin depuis 2008, pour aider au développement de l'entreprise et pour avoir un suivi pour la production. »



Quels sont, selon vous, les points auxquels il faut accorder le plus d'importance pour réussir en production ovine ? *L'état de chair des brebis pour avoir une bonne prolificité, faire du désaisonnement et maintenir un taux d'endettement dans les normes.*

Faites-vous l'achat de vos femelles de remplacement ou sont-elles produites à la ferme ? *Production à la ferme, mais j'ai un projet d'achat d'agnelles Dorset/Arcott Rideau dans la région.*

Qu'est-ce qui vous motive dans cette production ? *C'est une production qui m'a permis de décoller une entreprise agricole et d'y travailler à temps plein. Ça aurait été plus difficile dans une autre production.*


Qu'est-ce que vous trouvez le plus dur dans la production ovine ? *De maintenir un bon taux de prolificité.*

Quel est le type d'alimentation offert à vos animaux ? *Balles rondes d'ensilage. (Environ 850 balles rondes semi-sec par année). Je donne de l'orge avec un supplément pour les brebis et les agneaux. Les agneaux reçoivent cependant une moulée début agneau pendant un mois et demi avant le transfert à l'orge et au supplément.*

Qu'est-ce que l'ASE vous a apporté ? *Cela nous permet de voir nos points forts et points faibles et d'améliorer notre situation par rapport à nos points faibles.*

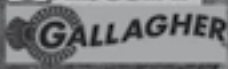
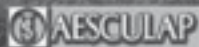
Performances techniques (Analyse ASE 2009)

Prolificité	1,78
Rythme d'agnelage	1,08
Mortalité des agneaux	12,5 %
Agneaux réchappés / brebis / année	1,68
Kg d'agneaux produits / brebis / année	45,8
% De lait	0 %
% Légers	6 %
% Lourds	94 %

Pour obtenir votre analyse sommaire d'entreprise (ASE) et participer ainsi à l'analyse de groupes de performances, n'hésitez pas à contacter votre conseiller(ère) OVIPRO ou madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au **418-856-1200** poste 234 ou à marie-josée.cimon@cepoq.com 



Heures d'ouverture
Lundi 8h30 à 19h00
Mardi au Vendredi 8h30 à 17h00
Samedi 10h00 à 16h00



5120, rue Martineau, St-Hyacinthe, Qc J2R 1T9

Sortie 133 de l'autoroute 20, situé aux « Encans de la Ferme »

Tél. : 450-796-4242 Sans frais 1-888-796-4242

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



Au plaisir de vous rencontrer

635, rang Beaudry, Granby (Qc) J2G 9H9
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca



Programme de paiement anticipé en production ovine



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Un programme d'aide financière d'Agriculture et Agroalimentaire Canada administré par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Une solution simple, pratique et RENTABLE...

- Un prêt d'un montant maximal de 400 000 \$
- Les premiers 100 000 \$ sans intérêt
- Jusqu'à 300 000 \$ à un taux avantageux (taux de base moins 0,25 %)

N.B : Le montant maximal prêté est calculé en fonction de l'inventaire du troupeau

Chaque jour des producteurs d'ovins bénéficient des avantages du PPA.
Pourquoi pas vous?

Pour plus d'information :

Contactez l'équipe du PPA au 450 679-0540, poste 8994 ou 8993
ou visitez le www.agneauduquebec.com

Mieux comprendre les pratiques de l'abattage rituel

Selon Statistique Canada, les types de consommateurs dont la consommation de viande ovine est fortement ancrée dans les habitudes alimentaires sont essentiellement issus des communautés ethniques (Musulmans, Juifs, Européens). Cette même source prévoit que cette tranche de la population va en augmentant. En revanche, l'abattage d'agneaux se fait selon des rites spécifiques à chacune des communautés (Halal, Casher par exemple). Pour répondre à ces spécificités, certains abattoirs du Québec ont dû s'adapter.

Avec monsieur André Forget, le directeur de l'abattoir *Les viandes Forget* à Terrebonne, nous avons eu un entretien pour nous éclairer sur le déroulement du rituel des abattages *Halal* et *Casher* et la gestion que cela implique dans l'abattoir. Avant de passer en revue l'interview, expliquons d'abord en quoi consistent ces deux rites. **Il est important de noter que dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit pas d'un mode de production mais exclusivement de rituels d'abattage.**

La plupart des religions ont dicté à leurs adeptes des usages spécifiques à l'alimentation pour des raisons spirituelles ou diététiques. Les formes les plus courantes de prescriptions sont, entre autres, d'ordre alimentaire (viande *Halal*, nourriture *Casher*, végétarisme, végétalisme, etc.) et se répartissent autour de la dialectique du *pur* et de l'*impur*.

Concernant la consommation d'aliments d'origine animale, les religions telles que l'Islam et le Judaïsme demandent à ses adeptes de pratiquer un abattage rituel. L'origine de l'abattage rituel revient au sacrifice réalisé par Abraham ordonné par Dieu. Même si les trois religions monothéistes diffèrent quant aux conclusions de cet épisode, le sacrifice d'Abraham constitue un événement important pour chacune de ces religions.

Rituel de l'abattage de la viande *Halal*

Bien que *Halal* s'applique à n'importe quel élément de la vie dans l'Islam, il concerne notamment celui de l'alimentation. La viande *Halal* implique le respect du rite d'abattage, la viande est ainsi issue d'animaux abattus selon ce rituel. Terme de la langue arabe signifiant licite ou permis par la religion, *Halal* est dit par opposition à *Haram* (illicite).

... Il est important de noter que dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit pas d'un mode de production mais exclusivement de rituels d'abattage.

Dans ce cas, l'abattage rituel doit être réalisé par un musulman qui prononce « *bismillah* » qui veut dire « *au nom de Dieu* ». L'animal doit être placé, autant que possible, en direction de la Mecque, le lieu Saint des Musulmans, et ne peut pas être étourdi ou assommé avant l'abattage. L'animal sacrifié ne doit pas faire face à ses congénères, ni voir le couteau avant son sacrifice afin de lui éviter un stress supplémentaire. L'animal est abattu, à l'aide d'un couteau parfaitement effilé et vidé de son sang. En règle générale, celui qui réalise l'abattage possède les compétences requises permettant les opérations d'abattage, de dépeçage et d'éviscération.

Rituel de l'abattage de la viande *Casher*

Les prescriptions alimentaires juives sont quant à elles, définies par le code alimentaire de la *cacherout* signifiant en hébreu « *convenance de la cuisine et des aliments* ». Les aliments en conformité à ce code sont dits *Casher* c'est-à-dire « *convenables ou aptes à la consommation* ».

Le rituel d'abattage dans le cas de la religion juive est la *Shehita* pour que la viande soit *Casher*. L'acte est accompli par un *Shohet*, spécialiste formé par une autorité rabbinique. Avant l'abattage, il récite la bénédiction puis abat à l'aide d'un couteau particulier. Dans ce cas, également, l'animal ne peut être assommé avant l'abattage. Il est par la suite suspendu par les pieds afin qu'il se vide de son sang. Le *Shohet* supervise toutes les opérations d'abattage, d'éviscération, de vérifications des organes et d'extraction des organes interdits à la consommation (reins, intestins, vaisseaux sanguins, nerf sciatique, suif).

En pratique, comment cela se passe-t-il ?

À l'abattoir *Les viandes Forget*, le rituel d'abattage *Halal* se fait



de façon quotidienne compte tenu de la demande. Pour cet abattoir, aucun changement dans la gestion n'est requis pour répondre à ce type d'exigence. C'est surtout l'agneau léger qui est prisé par les Musulmans. « *Le volume pour ce type d'abattage augmente de façon phénoménale* » mentionne M. Forget. Un employé spécialisé, engagé par un important grossiste de viande *Halal*, se charge à chaque fois de l'abattage. Avant l'abattage, l'animal est immobilisé puisqu'il n'est pas préalablement étourdi. « *Il est plus simple de manipuler un agneau qu'un bœuf, il est donc possible de diriger l'animal vers la Mecque par exemple* », note M. Forget. Les carcasses *Halal* ne sont pas spécifiquement identifiées et sont livrées aux acheteurs (grossistes ou épiceries) qui se chargent généralement des découpes par la suite. Il existe une certification *Halal* mais elle n'est pas obligatoire. Pour cet abattoir qui fonctionne déjà à pleine capacité, ce type de certification exigerait des changements importants aux installations actuelles.

L'abattoir *Les viandes Forget*, réalise une fois par semaine le rituel d'abattage *Casher* par un *Shohet*. Les carcasses sont iden-

tifiées *Casher* grâce à un tampon et sont tout de suite acheminées vers les acheteurs pour que les opérations de découpe soient poursuivies. Ces dernières doivent être supervisées par le *Shohet* contrairement au rituel *Halal* qui n'exige pas la présence spécifique d'un homme de religion. L'agneau lourd est le type préféré de ces consommateurs qui consomment les parties avant de l'animal.

Au Canada, la demande pour la viande d'agneau *Halal* est de plus en plus importante reliée à la croissance de la population musulmane. On compte actuellement près d'un million de Musulmans. Selon les prévisions, ce nombre triplerait d'ici 2030, pour représenter 6,6 % de la population canadienne (AAC). Bien que les données concernant la communauté juive demeurent plus difficiles à obtenir, tout porte à croire que ces deux marchés niches sont en développement et constituent des opportunités d'affaires intéressantes. L'agneau du Québec jouit d'une bonne réputation auprès de ces types de consommateurs, il sera alors important de garder ces parts de marché et de demeurer à l'écoute des besoins et attentes des acheteurs.



Calendrier des fêtes religieuses *

Fêtes	2011	2012	2013
Aïd el-Adha Fête du Bélier ou Fête du Sacrifice	6 novembre	26 octobre	15 octobre
Début du Ramadan	1 août	20 juillet	9 juillet
Aïd el-Fitr Fin du Ramadan	31 août	19 août	8 août
Pâques	-	8 avril	31 mars
Pâques juive	-	15 avril	26 / 27 mars

Source : www.sheepandgoat.com

*Les dates sont à titre indicatif. Compte tenu des mois lunaires il pourrait y avoir des modifications à un ou deux jours près.

Encan spécialisé pour la Fête du Bélier

La Fédération renouvelle l'évènement de l'encan spécialisé de la *Fête du Bélier*. En 2011, la vente se tiendra au début novembre à l'encan de Saint-Hyacinthe.

Nous vous rappelons que les agneaux doivent être préinscrits pour être vendus à l'encan. Les volumes d'agneaux prévus en engagement annuel doivent être annoncés à l'Agence de vente selon le calendrier en vigueur. Les agneaux livrés à l'encan ne sont pas comptés dans l'engagement annuel des producteurs et des acheteurs.

Certains agneaux annoncés pour l'encan spécialisé peuvent être attribués à un acheteur par l'Agence. Assurez vous de transmettre à la Fédération le formulaire *Annonce prévisionnelle de vente d'agneaux lourds - Encan spécialisé* dûment rempli d'ici le 7 octobre prochain. Aucune inscription ne sera acceptée après la date mentionnée. Le formulaire sera disponible par courriel, télécopieur ou sur le site Internet à compter du 2 septembre 2011.

Pour plus de renseignements surveiller la prochaine édition d'Ovin Québec ou visitez le www.agneaudeauquebec.com sous l'onglet AGENCE/DOSSIERS.

À quoi vous attendre, si la tremblante est diagnostiquée dans votre troupeau



Qu'est-ce que la tremblante du mouton?

La tremblante est une maladie mortelle qui s'attaque au système nerveux central des moutons et des chèvres*. Il n'existe actuellement aucun traitement ni vaccin contre cette maladie.

Au Canada, la tremblante est une maladie à déclaration obligatoire. Cela signifie que toute personne qui soupçonne un animal d'être atteint de tremblante a le devoir de le déclarer à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Les animaux atteints de tremblante présentent différents signes cliniques, notamment : amaigrissement, changement de comportement, tremblements, manque de coordination. La tremblante est diagnostiquée chez les animaux adultes, généralement âgés de deux à cinq ans.

La tremblante pose-t-elle un risque pour la santé humaine ?

Il n'existerait aucun lien connu entre la tremblante classique et la santé humaine. La tremblante a cependant des répercussions sur l'élevage des animaux et le commerce.

Lutte contre la tremblante

Lorsqu'un cas de tremblante est détecté, l'ACIA met en oeuvre des mesures d'éradication qui correspondent généralement aux étapes suivantes.

1 - Enquête initiale

Suite à la confirmation d'un résultat de tremblante positif, l'ACIA mène une enquête initiale pour déterminer quels sont les lieux contaminés ; il s'agit généralement de l'exploitation où l'animal est né et s'il s'agit d'une brebis, des exploitations où elle a agnelé au cours des 18 derniers mois.

2 - Déclaration de lieu infecté et enquête approfondie

La mise en quarantaine ou déclaration de lieu infecté vise à contrôler un lieu pour éviter toute propagation de la tremblante. La quarantaine vise tous les ovins et caprins* présents dans les lieux contaminés (mis en quarantaine).

Cela signifie qu'aucun ovin ne peut entrer ni sortir du lieu en quarantaine sans l'autorisation écrite de l'ACIA. De plus, si un ovin est trouvé malade ou meurt, l'ACIA doit en être avisée sans délai.

Lors de l'enquête approfondie, l'ACIA examine les registres de l'exploitation pour connaître les entrées et les sorties d'animaux. Voici des exemples de documents qui sont demandés par l'ACIA :

- ✓ Description détaillée des pratiques de gestion

- ✓ Registres des naissances
- ✓ Registres des achats et des ventes d'animaux
- ✓ Registres des animaux envoyés à l'abattoir
- ✓ Plan de l'exploitation

3 - Épreuve de génotypage

Les moutons possédant certains gènes sont plus susceptibles de développer la tremblante. Des analyses de sang indiquent quels sont les acides aminés localisés à des sites précis des gènes des moutons qui influencent la sensibilité à la tremblante. Les acides aminés le plus souvent rencontrés sont représentés par les lettres A, V, Q et R; et les sites sont : 136, 154 et 171. En Amérique du Nord, le site 171 est le plus important et le site 136 est considéré comme important dans certains cas.

Au Canada, la grande majorité des cas de tremblante ont été observés chez des moutons QQ (171) alors qu'aucun cas de tremblante classique n'a été diagnostiqué jusqu'à présent chez les ovins RR (171). Les combinaisons d'acides aminés possibles à ces deux endroits et leur impact sur la sensibilité à la tremblante sont indiqués dans le tableau suivant :

* Des mesures d'éradication s'appliquent aussi aux caprins

Le plus « résistant »	ARR/ARR	[RR(171)]	À conserver dans le troupeau
	ARR/ARQ	[RQ(171)]	
	ARR/VRQ	[RQ(171)]	Si plus de 1 résultat positif : à détruire
	ARQ/VRQ	[QQ(171)]	
Le plus sensible	ARQ/ARQ	[QQ(171)]	À DÉTRUIRE

Les ovins exposés à la tremblante sont soumis à une analyse de sang et selon leur génotype, les plus susceptibles de contracter la tremblante sont détruits. Les animaux de génotype « *résistant* » ne sont pas détruits.

Les ovins âgés de moins de 12 mois élevés pour être vendus à l'abattoir ne sont pas génotypés.

4 – Destruction, élimination et indemnisation

Lors de la réception des résultats de génotypage, le vétérinaire de l'ACIA détermine quels sont les animaux qui doivent être détruits, on doit procéder dans les 120 jours suivant la date de déclaration des lieux contaminés (mise en quarantaine).

Les ovins âgés de moins de 12 mois non génotypés ou génotypés sensibles tel que décrit dans le tableau ci-dessus sont abattus à l'abattoir. Lorsque le propriétaire détermine qu'ils ont atteint le poids du marché, l'ACIA émet un permis de transport vers l'abattoir.

Les ovins âgés de plus de 12 mois génotypés sensibles tel que décrit dans le tableau ci-dessus sont détruits et des échantillons sont prélevés pour des analyses de tremblante.

5 - Indemnisation

En vertu de la *Loi sur la santé des animaux*, l'ACIA peut indemniser les propriétaires des animaux ordonnés à la destruction. Les indemnités correspondent à la valeur marchande, jusqu'à concurrence d'un montant maximal prévu par la réglementation, moins la valeur payée par l'abattoir pour la carcasse si l'animal a été abattu à l'abattoir. **La valeur marchande est définie comme étant la valeur de l'animal :**

→ au moment de l'évaluation ;

- sur le marché libre, s'il était vendu par un vendeur consentant à un acheteur consentant ; et
- s'il n'avait pas été ordonné à l'abattage.

Les frais de destruction, de transport et d'élimination des carcasses peuvent être payés par l'ACIA. Le propriétaire est responsable des frais et des actions liés au nettoyage et à la désinfection.

6 - Nettoyage et désinfection ; Levée de la quarantaine

Lorsque tous les ovins ordonnés à l'abattage ont été détruits, le vétérinaire de district de l'ACIA aidera le propriétaire à mettre en oeuvre un plan de nettoyage et de désinfection. Il s'agit d'éliminer ou de nettoyer et désinfecter tout matériel susceptible d'être contaminé par l'agent de la tremblante.

Une fois le nettoyage et la désinfection terminés et approuvés par l'ACIA, la quarantaine est levée. À partir de ce moment, le propriétaire peut introduire ou sortir des animaux sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de l'ACIA.

7 - Surveillance pendant 5 ans

L'ACIA procède à une surveillance pendant les 5 années qui suivent la levée de la quarantaine. Il s'agit de présenter à l'ACIA tous les ovins morts à la ferme, âgés de plus de 12 mois, en vue d'analyse pour le dépistage de la tremblante. L'ACIA procède aussi à des inventaires de troupeau. Les factures d'achats et de ventes doivent être conservées en dossiers et présentées à l'ACIA au besoin.

Cette surveillance permet au propriétaire de s'inscrire au programme de certification des troupeaux pour la tremblante. Plus d'informations sur le programme de certification sont disponibles au site www.scrapiecanada.ca.

8 - Retraçages en aval

Au moyen des registres de l'éleveur et autres renseignements fournis, l'ACIA retrace les exploitations où sont allés les ovins qui ont quitté les lieux infectés au cours des cinq dernières années. Ces animaux retracés individuellement, sont génotypés et ceux ayant les gènes les plus sensibles à la tremblante sont détruits et testés.

9 - Retraçages en amont

L'ACIA retrace aussi les exploitations d'où proviennent les ovins introduits sur les lieux contaminés au cours des cinq années précédant la naissance des animaux positifs à la tremblante. À ces exploitations, les ovins sont génotypés et des biopsies sont prélevées pour déterminer si la tremblante provient d'une des exploitations ciblées. Si une ou plusieurs biopsies donnent un résultat positif à la tremblante, le lieu pourrait être déclaré comme infecté de tremblante.

Comment protège-t-on son troupeau contre la tremblante ?

- ▶ En évitant l'introduction de femelles sur les lieux ; sauf si elles proviennent de troupeaux participant au programme de certification de troupeaux pour la tremblante.
- ▶ En utilisant des béliers RR (171) qui vont transmettre les gènes de « *résistance* » aux futures générations d'agnelles et agneaux de reproduction.

Besoin de plus d'information ?

Pour avoir de plus amples renseignements, communiquez avec l'ACIA en composant le 1 800 442-2342 ou visitez le site www.inspection.gc.ca.



Le site Internet GenOvis se dote d'un nouveau look!

Depuis le mois de juin, le **site Internet de GenOvis**, www.genovis.ca, s'est doté d'une nouvelle image. Le nouveau site Internet est interactif, plus fonctionnel et facile à consulter. Ressemblant à son proche cousin, celui du CEPOQ, le nouveau site GenOvis regorge d'une foule d'informations sur le programme d'évaluation génétique et son utilisation. Ce site est également bilingue pour répondre au besoin de notre clientèle.

Site Internet

Vous y retrouverez les données de performances annuelles des races les plus évaluées, les listes de béliers améliorateurs et élites ainsi que les tableaux des rangs centiles. Une section est consacrée uniquement aux mesures d'œil de longe et de gras dorsal à l'aide des ultrasons. Venez y découvrir une multitude d'informations sur le sujet et les techniciens accrédités pour effectuer ces mesures.

Dans la **section Outils**, vous trouverez les fiches de saisie d'agneaux et d'inventaire en format électronique et imprimable, ainsi que les calendriers et les calculateurs de dates de pesée. Une grande nouveauté du site s'y retrouve : **les fiches techniques**. Venez en apprendre davantage

Exemple de fiche technique



sur le fonctionnement du programme et des différents rapports. Vous retrouverez également la version la plus à jour des documents de référence, soit le *Guide de démarrage* et le *Guide terrain*.

Vous aurez également l'occasion de consulter notre petit journal de liaison *L'Option GenOvis* disponible dans la section *Publications*. Vous y verrez les nouveautés du programme et plusieurs autres informations très intéressantes. Vous pourrez aussi consulter les projets de recherche du CEPOQ en lien avec la génétique. Vous y trouverez les projets en cours et les rapports finaux des projets complétés.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore les membres de l'équipe génétique du CEPOQ, allez consulter la section *Nous joindre*. Vous y verrez les personnes qui répondent à vos questions!

Le menu de gauche, très interactif, vous permet de prendre connaissance rapidement des dernières nouvelles touchant la génétique (nouveau programme, vente d'animaux à venir, etc.). De plus, chaque mois, une nouvelle question est posée aux internautes pour connaître leur opinion sur un sujet donné. Vous aurez aussi accès à un outil de recherche vous permettant de trouver rapidement l'information dont vous avez besoin.

Nous avons également mis des liens rapides vers d'autres sites connexes à GenOvis dont le site du CEPOQ, le site du programme GenOvis pour les clients de GenOvis, le blogue de GenOvis, le site de la Société des Éleveurs de Moutons de Race Pure du Québec (SEMRPQ) et le site de la Société Canadienne d'Enregistrement des Animaux (SCEA).




Ce nouveau site est en constant développement. Faites-nous part de vos besoins et nous développerons les outils qui vous permettront d'optimiser votre compréhension et votre utilisation du programme.

Nouveau programme GenOvis

Le nouveau programme GenOvis étant lui aussi en développement, visitez notre site et notre blogue régulièrement pour connaître les dernières améliorations et consultez les fiches techniques en lien avec ces nouveautés.

Des articles seront également publiés dans *L'Option GenOvis* pour aviser les utilisateurs du programme GenOvis des avancements du nouveau programme en ligne. Si vous n'êtes pas membre de GenOvis, mais que vous désirez vous tenir informé, vous pouvez suivre ces développements en consultant la version électronique de *L'Option GenOvis* disponible dans la section *Publications*.

Blogue

Nous vous invitons également à aller voir notre blogue au <http://quartet.aps.uoguelph.ca/csges/?lang=fr> afin de vous renseigner sur le programme d'évaluation génétique et ses derniers développements. Les utilisateurs du programme GenOvis peuvent également y inscrire leurs questions et commentaires. 



Vous avez des questions? Vous avez des commentaires?
 Que vous soyez utilisateur du programme ou acheteur d'animaux évalués, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au genovis@cepoq.com ou par téléphone au (418) 856-1200 poste 226.
 Il nous fera plaisir de vous répondre.



Un nouveau programme GenOvis...

des nouveaux rapports!

Le certificat de performance individuel

Depuis le 1^{er} juin, les producteurs ovins du Québec ont accès à un nouveau programme GenOvis. Ce nouveau programme amène, bien sûr, son lot de nouveautés. Dans cette parution de l'Ovin Québec, on vous présentera le certificat de performance individuel : un document très utile lors de l'achat et de la vente d'animaux évalués. Il permet de présenter un sujet en particulier avec l'ensemble des renseignements pertinents qui le concernent, et ce, sur un seul document.

Le présent article est seulement un survol de l'information que vous pouvez trouver sur le certificat de performance. Une fiche technique qui détaille toute l'information présente, entre autres, la description de chacun des ÉPD, est disponible au www.genovis.ca. Les prochains paragraphes s'attarderont principalement aux nouveautés qu'on y retrouve.

Section 1 : Identification de l'animal

Dans cette première partie du certificat, vous trouverez l'identification de l'animal sous un format tatou et ATQ, la race, le sexe, la date de naissance et son coefficient de consanguinité. Il y a deux choses qui diffèrent du certificat précédent. Premièrement, la race est maintenant exprimée avec un « 1 » à la fin du code de race (DP1) au lieu de DP8 qu'on avait dans le programme précédent. Ainsi, un animal hybride est exprimé comme DP1/RV1 lorsque le père est un Dorset de race pure et que la mère est une Romanov de race pure, contrairement au DP4/RV4 du vieux système.

L'autre nouveauté que vous verrez dans cette première partie, et qui n'existait pas dans le programme précédent, est le coefficient de **consanguinité de l'animal lui-même**. Ce calcul est basé sur toute la généalogie de l'animal contenue dans la base de données. Il est important de noter qu'il faut un minimum d'information sur les ancêtres afin d'avoir un calcul de consanguinité significatif. Habituellement, 4 à 5 générations sont nécessaires pour avoir une bonne idée du niveau de consanguinité.

Section 2 : La généalogie

Dans cette section, il n'y a pas de changement majeur. Vous y retrouverez toujours la généalogie sur quatre générations. Le seul petit changement est la **terminologie des grands-parents et arrières-grands-parents qui a été remplacée par des acronymes** comme PP (qui veut dire père du père) au lieu de grand-père ou MMP (mère de la mère du père) au lieu d'arrière-grand-mère du côté paternel.

Lorsque vous êtes en présence d'une généalogie incomplète, il est impor-

tant, pour des raisons de précision génétique et de consanguinité, de compléter cette généalogie, si possible.

Section 3 : Données de performance

Cette partie vous informe sur toutes les **données de performance qui ont servi à l'évaluation génétique**. Vous y verrez le poids à la naissance, à 50 jours et à 100 jours (Act). Les poids à 50 et 100 jours y sont également ajustés (Ajs). De plus, le GMQ (gain moyen quotidien) de la naissance au sevrage est une nouvelle information qui se retrouve sur le certificat. Enfin, comme dans le programme précédent, le GMQ du sevrage à la pesée 100 jours est toujours présent. On vous rappelle que les GMQ sont calculés à partir des poids réels et non des poids ajustés.

Une autre nouveauté de cette partie est l'ajout des **résultats des mesures aux ultrasons qui ont servi à l'évaluation de la qualité de la carcasse**. Vous y verrez le poids au moment de la mesure et les mesures ajustées de l'œil de longe et du gras dorsal.



Section 4 : Indices génétiques

Vous remarquerez que les **indices en lien avec les mesures aux ultrasons (IST et ISM+)** sont maintenant disponibles sur ce certificat. Fait important à noter, l'indice de sélection terminal (IST) et l'indice de sélection maternel incluant les mesures aux ultrasons (ISM+) sont toujours calculés, et ce, même si l'animal n'a pas été mesuré. Dans ce cas, les mesures effectuées chez les collatéraux seront considérées pour calculer l'IST et l'ISM+. Par contre, si aucune information n'existe sur les collatéraux, la moyenne faible des animaux mesurés aux ultrasons dans cette race est utilisée pour calculer ces indices. Ainsi, afin de savoir si l'animal a été mesuré ou non pour ses qualités de carcasse, il suffit d'aller voir dans la section 3 « *Données de performance* » si on y retrouve un poids (U. Pds), une épaisseur de l'oeil de longe (Épais. Longe) et une épaisseur de gras dorsal (Gras). On vous rappelle que l'on utilisera l'indice de sélection croissance (ISC) ou l'indice de sélection terminal (IST) pour sélectionner un animal de race paternelle. Par contre, on doit privilégier l'IST, car cet indice tient compte à la fois des qualités de carcasse et de la croissance, et non seulement de la croissance comme c'est le cas pour l'ISC. Chez les races maternelles, on utilisera l'indice de sélection maternel (ISM) ou l'ISM+ dans le cas des animaux mesurés aux ultrasons.

Sections 5 et 6

Dans les deux dernières parties du certificat, on trouve les **ÉPD (écarts prévus chez les descendants)**. Ces derniers sont regroupés en deux catégories. La première catégorie contient tous les ÉPD qui sont en lien avec la croissance et l'autre les ÉPD qui sont en lien avec la productivité des brebis.

Section 1

Section 2

Section 3

Section 4


Section 5

Section 6

ÉPD caractères de croissance

La seule nouveauté de cette partie est un nouveau caractère évalué, en l'occurrence le **taux de survie**. Vous remarquerez que cet ÉPD est divisé en deux, soit un ÉPD taux de survie direct et un ÉPD taux de survie maternel. La distinction entre ces deux ÉPD fait référence à l'animal lui-même ou à la mère. Autrement dit, l'ÉPD taux de survie direct nous informe sur l'habilité de l'agneau à survivre jusqu'au sevrage tandis que l'ÉPD taux de survie maternel nous informe sur la capacité de la brebis à amener sa progéniture jusqu'au sevrage.

ÉPD caractères de productivité des brebis

Cette section est complètement nouvelle par rapport au programme précédent. Premièrement, au niveau du nombre né et du nombre sevré, il y a maintenant une distinction entre le nombre né et sevré au premier agnelage et aux agnelages subséquents. Aussi, on y trouve deux nouveaux caractères : l'âge au 1^{er} agnelage et l'intervalle d'agnelage. L'âge au 1^{er} agnelage nous informe sur les brebis qui donneront naissance à des filles qui auront leur progéniture plus tôt tandis que l'intervalle d'agnelage nous permet de sélectionner les brebis qui auront un intervalle d'agnelage plus court. 

Acheteurs ou vendeurs d'animaux évalués, communiquez avec l'équipe génétique du CEPOQ pour poser vos questions concernant ce certificat et le nouveau programme GenOvis. De plus, un nouveau site GenOvis (www.genovis.ca) est en ligne depuis peu. Ce site contient également beaucoup d'information pouvant répondre à vos questions.

Un programme à la portée de tout producteur ovin... *et payant!*

Le programme d'appui à la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme, plus particulièrement le volet 3, permet au producteur ovin désireux d'accroître le niveau de biosécurité de son entreprise d'accéder facilement à du financement, et ce, pour différents projets. Le programme réalisé dans le cadre de Cultivons l'avenir et administré par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) se termine le 31 mars 2013... Dépêchez-vous et profitez de l'opportunité!



ADMISSIBLES
Jusqu'à 70 %
Maximum de 2 000 \$/année.
Les projets doivent être terminés avant le 31 mars de chaque année.

Comment puis-je participer concrètement à ce programme ?

Simplement en mettant en place **L'UN DES PROJETS SUIVANTS** impliquant la mise à niveau de vos installations, y compris l'acquisition de matériel et d'équipements particuliers.

Cochez le ou les projets qui seraient avantageux d'un point de vue biosécuritaire pour votre entreprise (✓)	
Zone d'accès au site comme une barrière, un panneau visuel, une aire de stationnement à distance.	
Installation pour le lavage des mains, un dispositif de désinfection des mains, l'équipement pour nettoyer le matériel.	
Un registre des visiteurs.	
Les matériaux pour construire ou réaménager l'aire d'entrée, une douche, un panneau visuel.	
Une serrure ou tout autre dispositif permettant de verrouiller une porte afin de sécuriser l'accès aux bâtiments.	
Locaux permettant l'isolement des nouveaux animaux.	
Structures d'entreposage des carcasses mortes.	
Aire de lavage et de désinfection des véhicules à la ferme.	
Réaménagement des ouvertures, entre autres à l'aide de grillages, pour empêcher l'introduction d'oiseaux et d'animaux sauvages dans les bâtiments.	
Installations et équipements permettant de procéder au lavage et à la désinfection des locaux.	
Dispositifs de ralentissement de la circulation des véhicules à la ferme.	
Pour tout autre projet non inclus dans cette liste...	Contactez le CDAQ pour vérifier s'il est admissible

SONT ADMISSIBLES :

- Les coûts de main-d'œuvre alloués aux projets ci-haut (incluant les contributions en nature de l'éleveur).
- Les coûts d'achat de matériaux, de matériel, d'équipements ou de services liés aux activités admissibles ci-haut.
- Les services d'un conseiller sont aussi admissibles (honoraires et frais de déplacement)

70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 750 \$ par entreprise agricole par an.

Des cas concrets réalisés chez des éleveurs

Des producteurs ovins ont déjà profité de ce programme pour apporter des modifications à leur ferme et acheter des équipements. En voici quelques exemples :

Cas 1 : Modifications aux bâtiments pour permettre la gestion en tout-plein/tout-vide des différentes sections.

Cas 2 : Mise en place de grillage sur les entrées d'air pour empêcher les oiseaux sauvages d'entrer dans la bergerie.

Cas 3 : Achat d'une laveuse à pression pour le nettoyage et la désinfection des bâtiments d'élevage et des équipements.

Des producteurs appartenant à d'autres secteurs de production ont aussi obtenu une aide financière pour différents projets tels que l'installation d'un lavabo et d'une douche dans l'entrée de la ferme ou la mise en place d'une barrière à l'entrée du site de production.

Faites comme eux et bénéficiez d'un coup de pouce pour améliorer la biosécurité dans votre ferme !

3 étapes à suivre... c'est si simple !

- I. Identifiez** votre projet d'entreprise suivant le respect des Principes fondamentaux de la biosécurité. (*Demandez à votre conseiller OVIPRO de vous fournir le feuillet si vous ne l'avez pas en main!*)
- II. Réalisez** votre projet suivant l'une ou l'autre des activités admissibles mentionnées dans le tableau précédent.
- III. Transmettez** par la poste au CDAQ le « Formulaire de réclamation Biosécurité à la ferme volet 3 » disponible sur le site www.cdaq.qc.ca ainsi que les factures originales détaillées et les preuves de paiement.

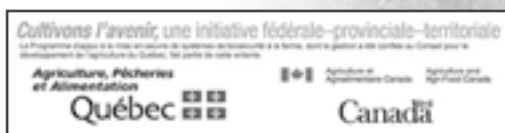
Votre projet pourra être accepté tout au long de l'année, jusqu'à épuisement des crédits budgétaires. Cependant, le projet doit être réalisé et votre dossier transmis au CDAQ avant le 31 mars de chaque année pour bénéficier du 2 000 \$ par an.



AIDE FINANCIÈRE
L'aide financière pour le recours à des services-conseils peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 750 \$ par entreprise agricole par an. La réclamation totale doit être au minimum de 250 \$.

L'aide financière pour la mise à niveau des installations peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par entreprise agricole par an. La contribution en nature ne peut excéder 20 % du total des dépenses admissibles. La réclamation totale doit être au minimum de 250 \$.

.....
Pour toute information concernant le Programme d'appui à la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme, contactez le CDAQ au (450) 679-4133.



Pour obtenir l'aide de nos conseillers OVIPRO dans l'élaboration de projets pour l'implantation de mesures de biosécurité à la ferme, n'hésitez pas à contacter votre conseiller(ère) OVIPRO ou madame Marie-Josée Cimon, agr., coordonnatrice, au 418 856-1200 poste 234 ou à marie-josée.cimon@cepoq.com



**Programme Québécois d'Assainissement pour le
Maedi visna
en date du 15 mars 2011 ***



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
Bergerie de l'Estrie	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (Mars 2008)
Bergerie du Margot	Sylvain Arbour	Bonaventure	418 534-3701	Arcott-Rideau	
Bergerie Hexagone	Ruth Waldon	Ulverton	819 826-3212	Croisées Arcott-Rideau	
Bergerie Les Jardins de Maïka	Jessica Guérin	Beauharnois	450 225-5244	Dorset, Arcott Rid., SU.	
Bergerie Les Moutaines	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Arcott-Rideau	
Bergerie Marie du Sud	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	
Bergeries Mimeault	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
CEPOQ	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
Elmshade Suffolks	Larry Mastine	Danville	819-839-1720	Suffolk	Or(septembre 2010)
Ferme Agronovie	Marie-France Bouffard	Granby	450 379-5298	Rideau / Polypay	Or (juin 2009)
Ferme Amki	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
Ferme André Toulouse	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Argent (novembre 2005)
Ferme Arc-en-ciel	Yvon Leclerc	Weedon	819 877-3658	Romanov	Or (octobre 2003)
Ferme Beausoleil	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
Ferme Don. Tremblay	Donald Tremblay	St-Hilarion	418 457-3066	Arcott-Rid, Arcott-Can	Or (octobre 2006)
Ferme-École LAPOKITA	Magella Pichette	La Pocatière	418-856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Argent (octobre 2010)
Ferme Édylie	Élie Murray et Édith Houle	St-Félix-de-Valois	450 889-2675	Dorper- Romanov	Argent (novembre 2009)
Ferme JMJ Gilbert	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finoise	Or (janvier 2004)
Ferme La Petite Bergère	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418-635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
Ferme Laurens	Gérard Laurens	Ste-Clothilde-de-Horton	819 336-3681	Romanov	Or (novembre 2008)
Ferme Lenique	Sophie Gendron	St-Denis-de-Kamouraska	418 498-3254	Polypay	Argent (février 2004)
Ferme Ludger Frigon	Ludger Frigon	Albanel	418 279-5854	Dorper	Argent (mai 2007)
Bergerie Ovigène	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
Ferme Lapointe Senc	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
Ferme Ovimax	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
Ferme RIDO	Sonya Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau	Or (avril 2004)
La Moutonnière Inc	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
Moutons de Panurge	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
Paul-Yves Coulombe	Paul-Yves Coulombe	St-Hugues	450 794-2456	Polyp,Do, Ham,Suf,Cd	
Porcherie Pelletier-Proulx	Christine Pelletier	St-Roch-des-Aulnaies	418 354-2674	Rideau-Polypay	

Cette liste correspond à tous les troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres troupeaux préfèrent garder leur participation confidentielle.

Le **statut Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le **statut Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

La vétérinaire responsable du programme par intérim est Dre Anne Leboeuf du MAPAQ. Pour information, consulter le site web (www.cepoq.com) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou martine.jean@cepoq.com.

*En raison du changement du vétérinaire responsable du programme, la mise à jour du présent tableau sera disponible prochainement sur le site Internet www.cepoq.com.

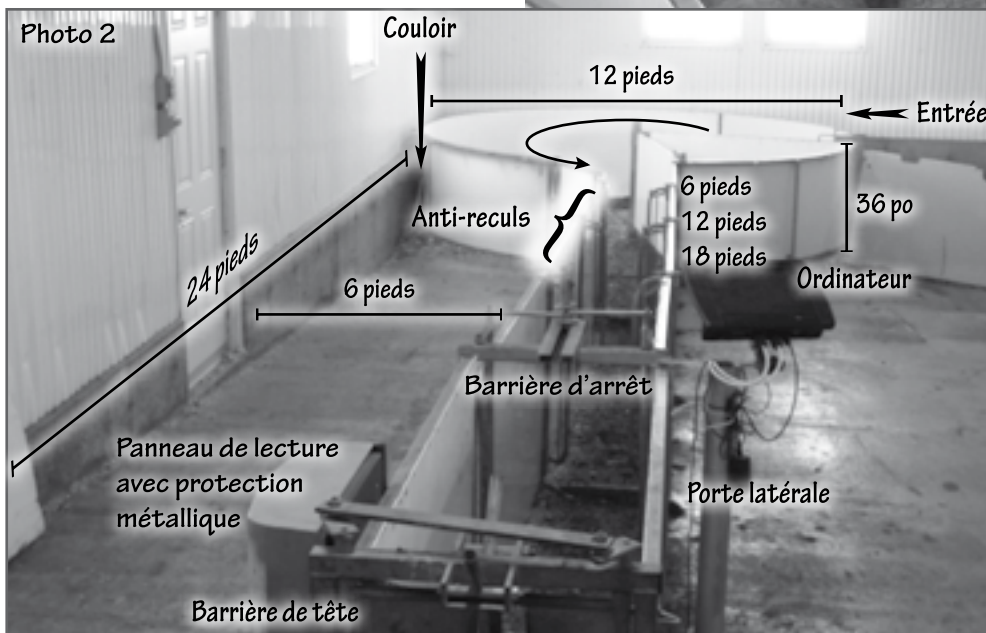
Corral 101 : les petits détails qui font la différence

Planifier l'installation d'un corral semble assez facile sur plan, mais comment cela se traduit-il, en réalité, lors de son utilisation en bergerie ? Je m'inspire donc de notre projet réalisé en 2009 au CEPOQ pour écrire cet article. Après maintenant deux années d'utilisation du corral conçu pour nos besoins, je suis en mesure de vous faire part des forces et faiblesses de notre installation.

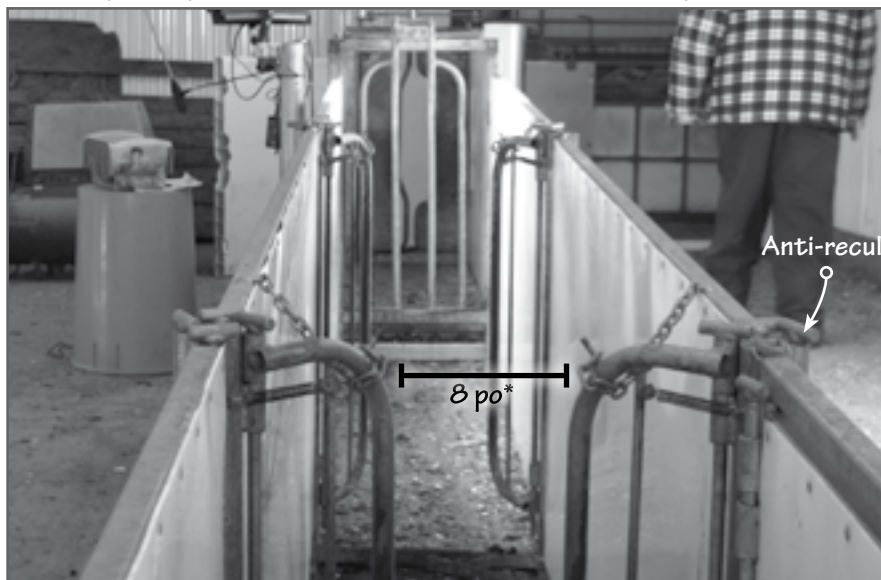
Lors de la conception de notre corral, nos besoins étaient :

1. Permettre la circulation des groupes d'animaux entre les deux bergeries principales.
2. Permettre l'ajustement de la largeur du couloir de 18 à 12 po pour la pesée des agneaux au sevrage.
3. Installer un camembert pour faciliter l'entrée des brebis dans le couloir.
4. Réaliser du triage de groupe ex : saillies, échos, agneaux pour vente en légers et à l'Agence.
5. Avoir une aire de travail chauffée et une aire de stockage pour les équipements.
6. Prévoir une facilité pour le lavage (métal galvanisé et plastique).

Tous nos besoins ont été satisfaits à l'exception du camembert, qui ne répond pas aux attentes que nous nous étions fixées. Son coût à lui seul représente 50 % de la valeur totale du corral (3000 \$).



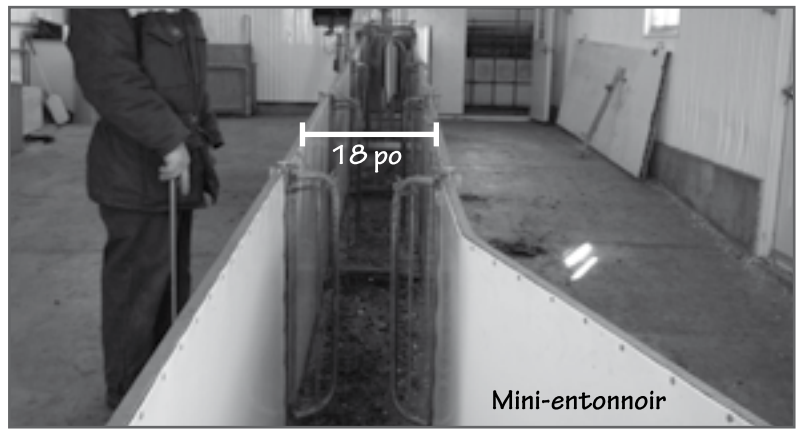
Description pour utilisation avec les brebis (18 po de largeur)



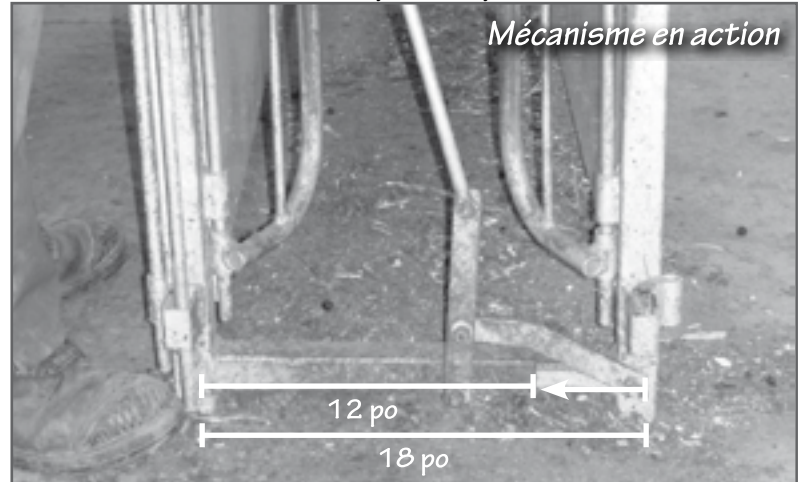
* Si l'espace n'est que de 6 po, les brebis ne voudront pas entrer.

Après l'utilisation de notre corral sur une période de deux ans, nous sommes en mesure de faire les constats suivants :

- ✓ Dans le **camembert**, les deux panneaux fixés sur le poteau central sont utiles, mais ils sont très souvent placés au même endroit. Ainsi, des barrières bien positionnées pourraient donner un résultat similaire à moindre coût (voir page 38).
- ✓ La grande révélation de notre installation est, sans contre dit, la **cage de contention équipée de barres de pesées et d'un panneau de lecture RFID**. L'efficacité obtenue par l'ajout de ces équipements dépasse largement les objectifs que nous nous étions fixés. Nous avons été en mesure de peser et de trier 230 agneaux à l'engraissement en seulement une heure de travail avec cette installation (prévoyez du personnel supplémentaire pour faire avancer les agneaux rapidement).
- ✓ La **facilité de lavage et d'entretien du métal galvanisé** est un avantage important et vaut largement le coût supplémentaire à l'achat. Après deux ans d'utilisation, il n'y a aucune rouille et le corral revient comme neuf après lavage.



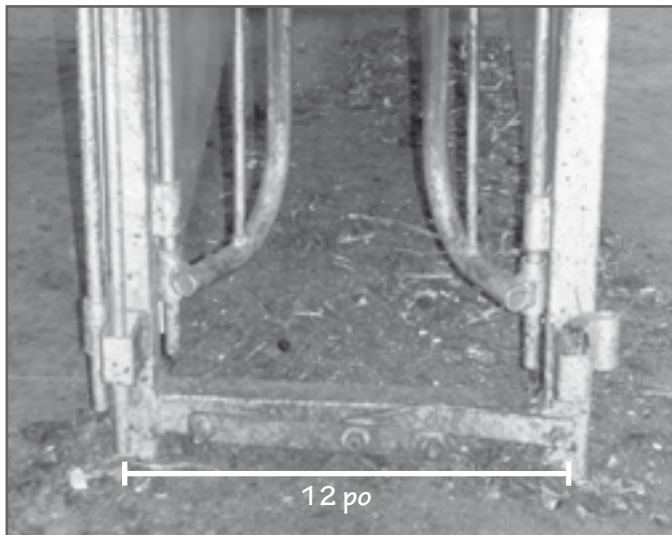
Mécanisme de rétrécissement de la largeur du corral (18 po à 12 po)



Fonctionne encore très bien après 2 années d'utilisation grâce au métal galvanisé. Cette manipulation est très rapide à effectuer.

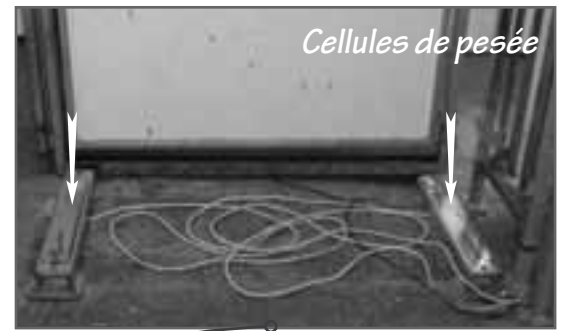
Cet équipement demeure la pièce maîtresse de toutes les manipulations reliées à la régie de votre troupeau. Si vous faites toutes vos pesées au même endroit, le meilleur investissement que vous pouvez faire est l'achat de barres de pesées avec une balance fixe (versus une balance mobile).

Description pour utilisation avec les agneaux (12 po de largeur)



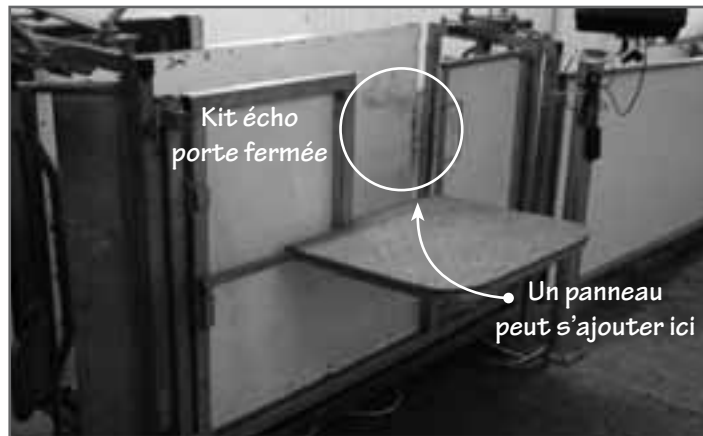
À 12 po de largeur, le corral permet de faire cheminer les agneaux sans qu'ils ne puissent se retourner.

Cage de contention et balance



Les cellules de pesée sous la cage de contention remplacent la balance mobile et permettent d'obtenir un gain important en efficacité en diminuant les manipulations des animaux lors des pesées.

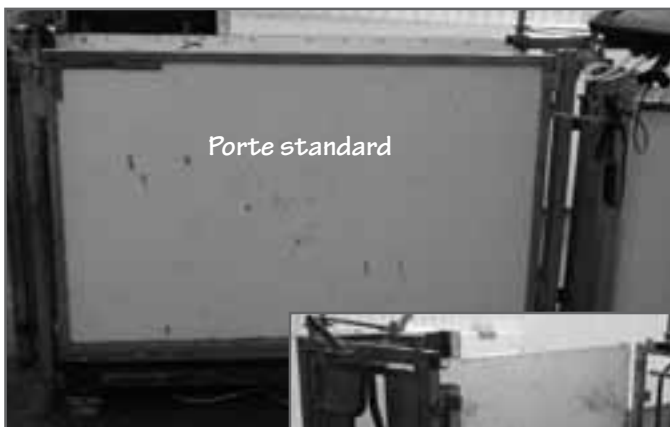
Différents types de portes



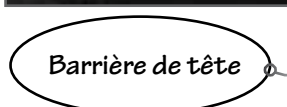
Le kit à échographie travaille très bien. Nous n'avons pas besoin d'installer le panneau; les brebis se placent bien dans la cage de contention et ne cherchent pas à sortir par ce trou.



La tablette peut être enlevée et cette même porte nous sert à vérifier le pis des brebis et, par exemple, à poser des CIDR.



Porte standard pour les pesées et le triage



Cage de contention avec porte standard ouverte et barrière de tête



Panneau de lecture RFID (Gallagher Smart Reader BR600)



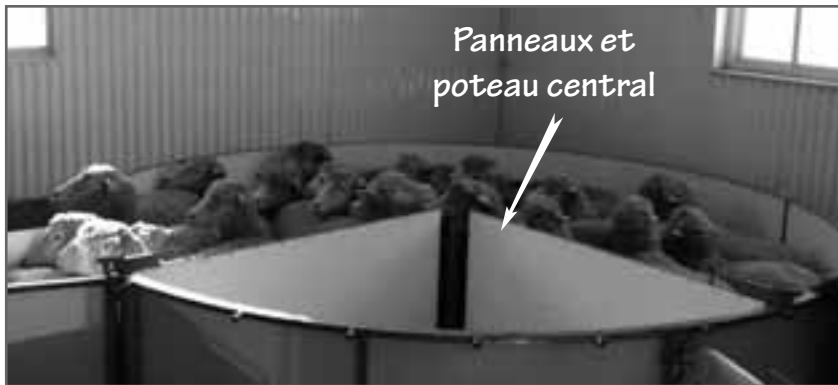
Nous avons installé une protection dessus (voir photo 2) pour éviter les bris lorsque les animaux circulent dans le couloir longeant le corral. Une version Bluetooth existe également. Prévoyez une façon de protéger le filage: il est souvent accroché accidentellement par les animaux ou encore mordillé!

Tableau 1 : Coûts reliés au corral

Items	Coût
Corral (corral de 24 pieds, camembert et cage de contention, en métal galvanisé)	6000 \$
Équipements électroniques (ordinateur <i>Gallagher Smart TSI</i> , lecteur portatif <i>Gallagher HR3 Bluetooth</i> , panneau de lecture fixe <i>Gallagher Smart Reader BR600</i> , barres de pesées <i>Gallagher G0600</i> de 60 cm)	9000 \$
Coût total	15 000 \$
* Déduction - Aide à la traçabilité si admissible	(5400 \$)

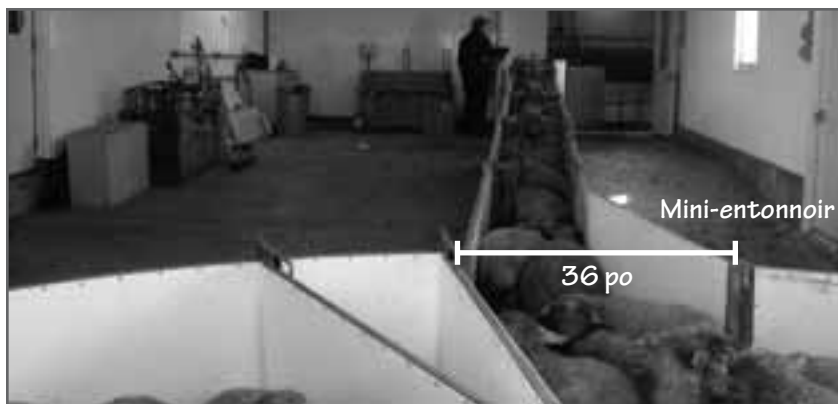
L'investissement total pour le corral et les équipements électroniques est d'environ 15 000 \$ (corral 6000 \$, équipements électroniques 9000 \$). De ce montant, nous pouvons déduire 5400 \$ provenant du programme d'aide à la traçabilité, si vous êtes admissible, ce qui nous donne une facture finale de 9600 \$ (voir **tableau 1**).

Effet camembert



*Programme d'appui à l'implantation de la traçabilité, provenant du Fonds Cultivons l'avenir et administré par le MAPAQ.

Utilisation du camembert avec les brebis. Ce sont ces panneaux qui pourraient être changés par des barrières pour diminuer le coût d'achat. La plus grande utilité du camembert est lors des premières pesées des agneaux. Par la suite, les animaux entrent très bien dans le corral par eux-mêmes.



Vue du camembert. Le mini-entonnoir à l'entrée du couloir facilite l'entrée des animaux dans le corral. Notre corral a un mini-entonnoir de 36 po, mais 24 po seraient suffisants autant pour les agneaux que les brebis.

Camembert avec portes ouvertes




Lorsque les portes du camembert sont ouvertes cela crée un effet de couloir pour la circulation des animaux. Nous pouvons ainsi faire circuler librement les animaux entre nos deux bergeries.

Indicateur électronique



Ordinateur Gallagher Smart TSI

En conclusion, l'investissement demeure important, mais je vous rappelle que cet équipement demeure la pièce maîtresse de toutes les manipulations reliées à la régie de votre troupeau. Un couloir de base bien pensé sera davantage utilisé et procurera ainsi un bon retour sur l'investissement. 

Les cellules somatiques du lait de brebis

Un taux anormalement élevé de cellules somatiques dans le lait nous permet de savoir qu'il y a une infection bactérienne dans le pis ou que la brebis a subi un stress. Cette information est donc primordiale pour la santé du cheptel (réduction du taux de mammites) ainsi que pour la qualité du lait, car les cellules affectent la transformation fromagère. Il est possible de faire le dénombrement cellulaire moyen du troupeau en prenant un échantillon de lait sur tout le réservoir. Celui-ci sera analysé en laboratoire. Sinon, pour les résultats individuels de chaque brebis, une autre option serait de faire directement à la ferme un CMT (California Mastitis Test) ou obtenir cette information grâce aux données du contrôle laitier.

Qu'est-ce qu'une cellule somatique ?

Les cellules somatiques sont composées entre autres de globules blancs, mais également de cellules épithéliales. Elles sont naturellement présentes dans le pis où leur rôle est d'assurer sa défense contre une éventuelle infection. Ainsi, elles détruisent les bactéries causant la mammite et servent également à régénérer les tissus endommagés. Lors d'une infestation bactérienne, les cellules somatiques se multiplient en très grand nombre et c'est ainsi que l'on peut savoir qu'il y a un problème, car souvent la brebis ne présente aucun symptôme. C'est ce niveau de cellules anormalement élevé qui est détecté par le CMT ou le test en laboratoire.

Les causes d'un niveau cellulaire élevé

C'est principalement durant la traite ou au moment de la tétée des agneaux, par le canal du trayon, qu'a lieu la transmission des germes responsables d'un niveau de cellules somatiques élevé. Ces infections sont

d'origine bactérienne avec des développements de *Staphylocoques Aureus* ou de *Streptocoques*.

Plusieurs types de mammites en résultent :

- **Mammites cliniques aiguës ou sur-aiguës** (gangréneuse...);
- **Mammites cliniques chroniques** causant un déséquilibre du pis (indurations, abcès);
- **Mammites sub-cliniques** ne présentant pas de symptômes apparents.

Le **stress** (mise au pâturage, tonte, transport, manipulations, etc...) fait également augmenter le niveau de cellules durant quelques jours. Si on refait un CMT une semaine plus tard et que le niveau est encore élevé, c'est que le problème est d'origine bactérien.



Le **nombre de cellules somatiques normal d'une brebis saine** variera dépendamment de sa situation :

- +50 000 cellules à la 5^e lactation comparativement à la première;
- +75 000 à 100 000 cellules en fin de lactation comparativement au début de la lactation;
- +80 000 cellules le soir;
- Une brebis qui a eu deux agneaux, comparativement à un agnelage simple, aura 20 000 cellules de plus en début de lactation et 10 000 cellules de plus sur toute la saison de traite;
- La monotraite (traite une fois par jour) diminue le taux de cellules dans le lait.



ÉLEVAGE

Mireille Thériault, adjointe à la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada

François Castonguay, chercheur, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Vicky Poirier, étudiante à la maîtrise, Département des sciences animales, Université Laval

Vincent Demers Caron, chargé de projets, Département des sciences animales, Université Laval

Le sevrage hâtif d'un agneau...

Solution pour l'élevage des portées multiples ?

L'utilisation de brebis plus prolifiques, donnant naissance à plus de deux agneaux par agnelage, est une des options à envisager pour améliorer la productivité et la rentabilité des entreprises ovines. Comme ce type de brebis peut donner une proportion élevée de portées multiples (3 agneaux et +), les producteurs ovins se doivent d'acquérir l'expertise technique pour bien gérer ces brebis hautement productives et profiter au maximum des avantages économiques liés à l'utilisation de brebis prolifiques.



Depuis l'arrivée des races prolifiques au Québec, le travail pour résoudre le problème de l'élevage des agneaux sur-nomériques a été majoritairement orienté vers l'utilisation de l'allaitement artificiel. Or, certaines solutions alternatives pourraient être plus économiques et plus pratiques pour les éleveurs. Ainsi, l'allaitement naturel de trois agneaux est une option qu'utilisent déjà plusieurs éleveurs de brebis prolifiques. Peu de données sont toutefois disponibles sur les conséquences d'une telle pratique. De plus, d'autres solutions, comme le sevrage hâtif d'un agneau, pourraient être des avenues intéressantes à explorer.¹

Objectifs de l'étude

Ce projet voulait d'abord faire le point sur les différences de croissance entre les agneaux élevés doubles et ceux élevés triples sous la mère. Nous voulions également évaluer une technique qui consiste à sevrer le plus gros agneau d'une portée de triplets à 28 jours (vers la mi-lactation) et à laisser les deux autres avec leur mère jusqu'au moment du sevrage à 50 jours. Par le sevrage hâtif d'un agneau, nous comptons produire trois agneaux triplets, élevés « naturellement », dont les poids au sevrage seraient plus élevés et plus uniformes que les triplets qui seraient laissés 50 jours avec leur mère.

Méthodologie

PHASE 1.

La phase 1 a été réalisée à la **Ferme AMKI**, située à Valcartier près de Québec. Les propriétaires, Garry et Barbara Jack, possèdent un troupeau d'environ 450 femelles *Arcott Rideau* (RI) gérées sous contrôle lumineux à longueur d'année (calendrier AAC Type C41/2C6). Lors de cette phase, de nombreux paramètres ont été mesurés sur les brebis et les agneaux de façon à pouvoir mieux expliquer les résultats observés : pesées régulières et consom-

mation de moulée des agneaux, mesures par ultrasons de l'état de chair des brebis, évaluations de la production laitière et de la santé du pis, et observations comportementales des brebis et des agneaux.

Les trois traitements d'élevage présevrage comparés ont été les suivants :

1. Allaitement de triplets pendant 50 jours (« **T50** »);

2. Allaitement de triplets jusqu'à 28 jours et de doubles de 28 à 50 jours (« **T28D50** »);

3. Allaitement de doubles pendant 50 jours (« **D50** »).

Dans le traitement T28D50, trois agneaux étaient laissés avec leur mère jusqu'à 28 jours, moment où l'agneau le plus lourd de la portée était sevré. Les deux autres agneaux demeuraient avec leur mère jusqu'à 50 jours. ➡➡➡

¹ Pour en savoir un peu plus sur les motivations du projet, nous vous invitons à relire l'article qui présentait en détail les objectifs dans l'*Ovin Québec* de l'été 2008 (disponible sur le site de la FPAMQ - www.agneauduquebec.com/FPAMQ - ou du Groupe de recherche sur les ovins - www.ovins.fsaa.ulaval.ca).

Étant donné les grandes différences de conditions environnementales entre les périodes d'agnelages du printemps et de l'automne, conditions qui sont reconnues pour affecter les performances des brebis et des agneaux, les trois traitements ont été comparés au cours des deux périodes.

À l'hiver (janvier 2009), 33 brebis RI ont servi à l'expérimentation et 87 agneaux croisés *Dorset*×*Rideau* ont été suivis. À l'été (juin 2009), ce sont 36 brebis et 96 agneaux croisés *Dorset*×*Rideau* qui ont été utilisés. Les brebis et leurs agneaux étaient regroupés dans de petits parcs de trois ou quatre brebis de façon à maximiser la précision des mesures et faciliter le travail expérimental.



PHASE 2.

Étant donné qu'il existe des variations entre les races en ce qui concerne la production laitière et les aptitudes maternelles, nous tenions à réaliser un essai supplémentaire en utilisant une autre race prolifique de façon à valider nos observations et conclusions de la phase 1 et ainsi assurer une plus large portée à nos recommandations. La phase 2 a eu lieu à la *Bergerie de l'Estrie*, chez Andrée Houle et François Roux, une entreprise de près de 225 brebis *Romanov* (RV), une race qui possède des qualités maternelles exceptionnelles, mais un potentiel de production laitière théoriquement inférieur aux brebis RI. Au cours de cette deuxième phase du projet, seuls les traitements d'élevage des triplets T28D50 et T50 ont été comparés.

Au printemps 2010 (avril), 35 brebis RV ont été utilisées et 105 agneaux croisés *Dorset*×*Romanov* ont été suivis.

Les Résultats

Les résultats des comparaisons des traitements n'ont pas été influencés par la saison d'agnelage lors de la phase 1. Les résultats des deux essais ont donc été combinés pour les analyses.

Comme il fallait s'y attendre, les agneaux élevés jumeaux (D50) ont eu de meilleures performances pré- et postsevrage que les agneaux triplets (phase 1). En fait, les jumeaux ont eu des gains moyens quotidiens (GMQ) entre 0 et 50 jours (j) de 277 g/j comparativement à 219 g/j pour les triplets T28D50 et T50. Ces gains se sont traduits en un poids moyen au sevrage de **18.3 kg pour les jumeaux et de 14.8 kg pour les triplets**. Similairement, entre 50 et 100 jours, les gains (431 vs 395 g/j) et les poids (39.0 vs 33.7 kg) des jumeaux ont été supérieurs à ceux des triplets.

Au cours des deux phases du projet, **aucune différence significative**

Tableau 1. Croissance pré- et postsevrage des agneaux triplets selon le mode d'élevage avant l'âge de 50 jours (Phases 1 et 2 combinées)

	Traitements ^z		Différence significative ^y
	T28D50	T50	
Période 0-50 j			
Poids nais. (kg)	3.6	3.6	NS
Poids 28 j (kg)	8.7	8.8	NS
Poids 50 j (kg)	15.0	14.9	NS
GMQ 0-28 j (g/j)	176.5	177.0	NS
GMQ 28-50 j (g/j)	313.9	306.6	NS
GMQ 0-50 j (g/j)	231.0	228.9	NS
Période 50-100 j			
Poids 100 j (kg)	33.5	34.9	NS
GMQ 28-100 j (g/j)	360.5	374.7	NS
GMQ 50-100 j (g/j)	387.4	404.5	NS
GMQ 0-100 j (g/j)	307.0	316.9	NS

^zT28D50 : Agneaux élevés triplets jusqu'à 28 jours et doubles de 28 à 50 jours; T50 : Agneaux élevés triplets pendant 50 jours.

^yNS : Différence statistiquement non significative

n'a été observée pour la croissance des triplets entre 28 et 50 jours selon qu'ils aient été élevés les trois sous la mère jusqu'à 28 ou 50 jours (T28D50 vs T50; **Tableau 1**). Les GMQ de ces agneaux entre 50 et 100 jours n'ont pas non plus été différents.

Ainsi, le sevrage à 28 jours du plus gros agneau d'une portée de triplets n'a pas permis d'augmenter le poids moyen à 50 jours des agneaux triplets (15.0 vs 14.9 kg pour les agneaux T28D50 et T50, respectivement). Par contre, il est intéressant de savoir que cette technique a permis de produire des agneaux de poids plus uniformes au sevrage. En effet, on a observé que l'écart de poids entre les agneaux du traitement T28D50 était plus petit, donc des agneaux plus homogènes, par rapport aux triplets T50 élevés sous la mère.

Lors de la phase 1, on a déterminé que près de 90 % des jumeaux (D50) pesaient 15 kg ou plus à 50 jours. Pour les triplets des traitements T28D50 et T50 des phases 1 et 2, c'est 57 % des agneaux qui ont atteint ce poids au même âge. Dans le même ordre d'idée, plus de 80 % des agneaux jumeaux ont atteint le poids de 35 kg à 100 jours tandis que 48 % des triplets T28D50 et T50 pesaient 35 kg ou plus au même âge. Les proportions des agneaux triplets ayant atteint les poids cibles n'étaient pas différentes entre les traitements T28D50 et T50.

Les brebis élevant des triplets ont produit près de 8 kg d'agneau de plus à 50 jours que celles élevant des jumeaux. **À 100 jours, c'est au-delà de 20 kg de plus que les brebis ayant eu des triplets ont générés en comparaison avec**

les brebis élevant des jumeaux. Cependant, les deux types d'élevage des triplets, T28D50 et T50, ont produit la même quantité de kilogrammes d'agneau à 50 et 100 jours.

La **production de lait** a été évaluée sur une période de 4 h de production grâce à un outil de traite manuelle appelé « *Udderly E-Z milking* » fabriqué aux États-Unis (*EZ Animal Products*; www.udderlyez.com). La production laitière (**Figure 1**) ainsi que la composition du lait des brebis (gras : 6.9 %; protéines : 4.1 %) ont été **comparables** chez les brebis, et ce, peu importe le nombre d'agneaux allaités après 28 jours (T28D50 et T50).

Contrairement à ce qui a été montré dans quelques études, les brebis allaitant des triplets n'ont pas eu une production laitière supérieure à

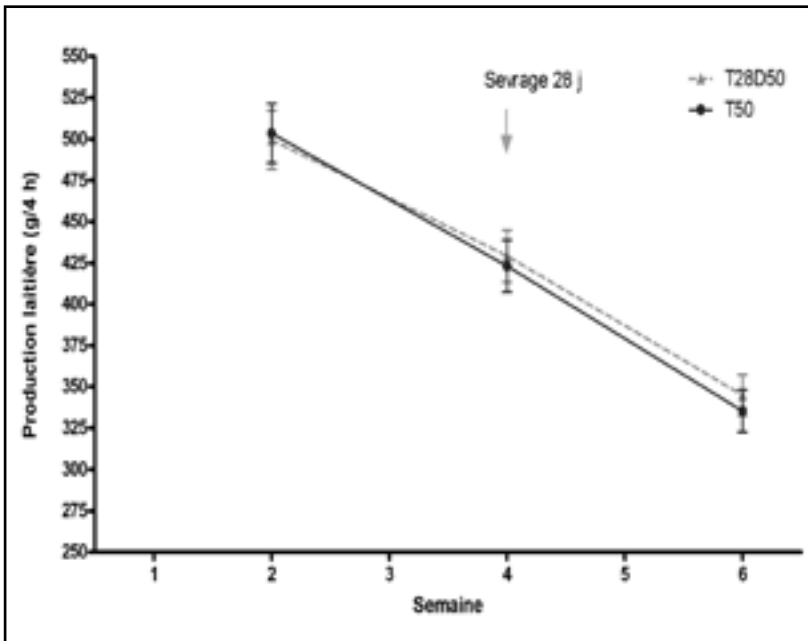


Figure 1. Courbes de lactation de brebis Arcott Rideau et Romanov selon le mode d'élevage avant l'âge de 50 jours (T28D50 : Allaitement de triplets jusqu'à 28 jours et de doubles de 28 à 50 jours; T50 : Allaitement de triplets pendant 50 jours) (Phases 1 et 2 combinées).



celles allaitant des jumeaux (Phase 1, résultats non présentés). Ces observations sont toutefois en accord avec celles rapportées par des recherches québécoises antérieures réalisées avec la race prolifique *Arcott Outaouais*. Contrairement à notre hypothèse de départ, la production laitière des brebis RV a été comparable à celle des RI.

Pour ce qui est de la **consommation de moulée des agneaux**, elle a été faible durant les quatre premières semaines de lactation (**Figure 2**; phase 1) et identique pour les agneaux jumeaux (D50) et triplets (T28D50 et T50). Contrairement à ce qu'on aurait pu s'attendre, les agneaux triplets T50 et les jumeaux D50 ont ingéré des quantités comparables de moulée entre 28 et 50 jours, soit 363 et 451 g/tête/j. Les agneaux triplets ne consomment donc pas plus de moulée à la dérobée pendant la période présevrage et leur consommation d'aliments secs ne commence pas plus tôt non plus. Ainsi, l'hypothèse que les agneaux triplets consomment plus rapidement de la

moulée à la dérobée par manque de lait de la mère ne s'est pas vérifiée dans nos essais. Ces résultats pourraient toutefois s'expliquer par la bonne production laitière des brebis en expérimentation.

Enfin, les différents modes d'élevage des triplets, T28D50 et T50, n'ont pas eu d'impact sur le **taux de survie des agneaux**.

On retient quoi ?

En premier lieu, il faut d'abord souligner que la croissance moyenne des agneaux triplets dans les trois essais a été excellente, soit entre 200 et 250 g/j pour la croissance 0-50 jours et autour de 400 g/j entre 50 et 100 jours. Ceci illustre bien la qualité génétique des sujets des deux races prolifiques utilisées, mais souligne également la qualité de l'environnement et de l'alimentation dans les deux fermes qui ont permis de maximiser les performances des brebis et des agneaux.

À une exception près, le sevrage à 28 jours s'est fait sans préjudice pour le

plus gros agneau de la portée, et ce, sur les 30 agneaux sevrés. Le poids moyen des agneaux ainsi sevrés était de 10.4 kg, variant de 6.8 à 13.8 kg.

Comme attendu, les jumeaux ont obtenu de meilleures performances pré- et postsevrage que les agneaux élevés triplets. La croissance des triplets entre 0 et 50 jours et entre 50 et 100 jours a été comparable entre les deux modes d'élevage à l'étude (T28D50 et T50). L'analyse détaillée du gain des agneaux entre 28 et 50 jours a toutefois permis de démontrer que le plus gros des triplets était favorisé lorsqu'il était élevé sous la mère tandis que, à l'opposé, les deux plus petits agneaux, moins compétitifs à la mamelle, gagnaient à voir partir le plus gros de leurs congénères. En effet, l'analyse plus en détail des données a montré qu'entre 28 et 50 jours, le plus gros des agneaux T50, sous la mère, faisait environ 50 g/j de plus que l'agneau sevré du traitement T28D50. À l'inverse, les deux plus petits agneaux T50 faisaient environ 50 g/j de moins que les T28D50, tous sous la mère pendant la même période. Donc, en terme de poids de portée, le bénéfice du sevrage du plus gros agneau de la portée sur la croissance des petits T28D50 est annulé par le gain plus faible réalisé par celui sevré.

Le protocole d'élevage T28D50 n'a donc pas permis d'améliorer le poids de la portée des agneaux élevés triplets. Il a tout de même permis de réduire la variabilité du poids au sevrage des agneaux au sein d'une même portée. Cependant, les effets minimes observés sur le poids des agneaux à 100 jours ne nous permettent pas de recommander cette pratique de façon systématique. Elle peut cependant s'avérer une technique intéressante pour les brebis qui semblent manquer de lait en mi-lactation.

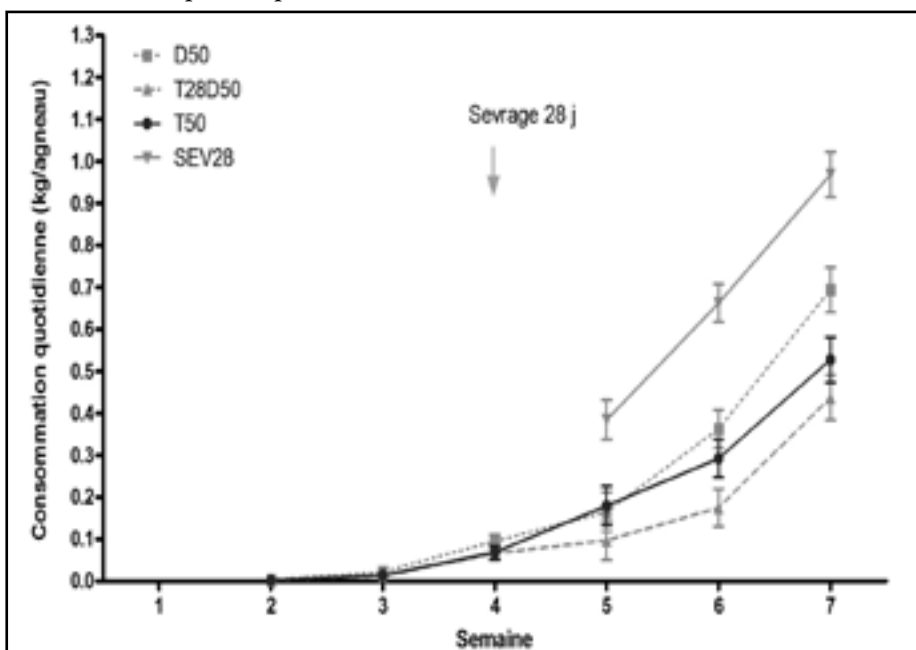


Figure 2. Consommation journalière de moulée des agneaux DorsetxRideau selon le mode d'élevage avant l'âge de 50 jours (D50) : Allaitement de doubles pendant 50 jours; T28D50 : Allaitement de triplets jusqu'à 28 jours et de doubles de 28 à 50 jours; T50 : Allaitement de triplets pendant 50 jours; SEV28 : Plus gros agneaux sevrés à 28 jours) (Phase 1).



Cette étude a également permis de démontrer qu'une majorité de brebis des races *Arcott Rideau* et *Romanov* peuvent réussir à allaiter trois agneaux. Cependant, les brebis doivent être minutieusement évaluées à l'agnelage de façon à cibler celles qui semblent avoir le potentiel pour allaiter des triplets et éliminer celles ne présentant qu'un seul quartier fonctionnel ou qui ont peu de lait lors des premiers jours de lactation.

L'analyse approfondie des données a révélé que le poids à la naissance des agneaux et la production laitière des brebis dans le premier mois de lactation sont deux facteurs déterminants dans la croissance présevrage des agneaux triplets. Le comportement des brebis nous est également apparu être un élément-clé dans l'allaitement des agneaux. Outre la quantité de lait produite, le comportement maternel de la brebis joue un rôle important dans la disponibilité du lait pour les agneaux et donc, par le fait même, sur la croissance de ceux-ci. Ainsi, le comportement maternel de la

brebis apparaît comme un facteur extrêmement important pour la réussite de l'allaitement naturel de trois agneaux.

Au cours des prochaines années, il serait pertinent d'identifier, pour les différentes races prolifiques et leurs croisements, les poids à la naissance minimums qui assurent une meilleure survie des agneaux triplets à la naissance et qui sont aussi gages d'une bonne croissance pré- et postsevrage. Des études sur les effets de l'alimentation en fin de gestation pour augmenter le poids à la naissance des agneaux seraient également souhaitables. Finalement, d'autres essais sur le sevrage de l'agneau le plus lourd encore plus tôt dans la lactation, par exemple vers l'âge de 21 jours, pourraient également être une solution à évaluer.

En bref,

- Les brebis élevant des triplets produisent plus de 20 kg d'agneau de plus que celles élevant des jumeaux à 100 jours;
- La production laitière des brebis élevant des triplets est similaire à celles des brebis élevant des jumeaux;
- Le sevrage à 28 jours du plus gros agneau triplet n'a pas permis d'améliorer le poids de la portée à 50 jours;
- Suite à une évaluation de leur potentiel laitier dans les jours suivant l'agnelage, plusieurs brebis peuvent réussir à allaiter trois agneaux;
- Le poids à la naissance des agneaux, la production laitière et le comportement maternel des brebis dans le premier mois de lactation sont des facteurs déterminants dans la croissance présevrage des triplets.

Remerciements à la SEMRPQ pour nous avoir accordé une partie du financement et surtout pour nous avoir fait confiance pour la réalisation de ce projet. Merci également au Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et Agriculture et Agroalimentaire Canada pour le financement.



Pour en savoir beaucoup plus...

Il n'est pas possible de vous présenter, dans un si court article, tous les résultats en détail. Pour les plus curieux, vous pouvez consulter le rapport final disponible sur notre site Internet à l'adresse www.ovins.fsa.ulaval.ca, dans la section des publications 2011.

Vente de moutons de l'Atlantique

3^e vente annuelle de sujets reproducteurs

samedi, 3 septembre 2011 à Truro, N.-É.

Brebis et béliers pur-sang et enregistrés - Brebis croisées

Plusieurs races

Présentée par :



Pour de plus ample renseignements et les catalogues :
Rosemary Wort, secrétaire, PSBANS
Téléphone et télécopieur : 902-671-2410
www.sheepnovascotia.ns.ca herngatefarm@ns.sympatico.ca

Ferme Germanie inc.

Michel Thibodeau et Mireille Lemelin

**Béliers terminaux
Arcott Canadien
Pur-sang et évalués**

160 Rang 10 Ouest
Princeville, Québec, G6L 4C5
819 364-2940
michel.thibodeau@ordiamicus.com



Troupeau fermé - GenOvis
Statut or - maedi-visna
F1 Dorset/Romanov
Béliers génotypés

Bergerie de l'Estrie

Romanov

Prolifique - Maternelle - Désaisonnée

Andrée Houle & François Roux
559, rue Des Mugnets
Coaticook, QC J1A 3A9
Tél. : 819 849-3221
Télec. : 819 849-0475
froux1@videotron.ca

Finition de qualité
Tonte de moutons

Presse de Laine Hydraulique
Diplômé de Nouvelle-Zélande
Voyage au Québec et Ontario
Tarifs concurrentiels
Dépositaire de laine pour CCWG
Système de Manipulation Personnalisé

Terry Spicer

613-473-1278 LOST.HORIZON@SYMPATICO.CA

Tondeur à temps plein

Disponibles toute l'année

Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- musculature équilibrée
- lignées productives
- contrôle GenOvis
- gras dorsal
- œil de longe
- gigots développés

Joël Girard, 418 345-2321
joelmuc@hotmail.com



David St-Onge Tonte de moutons/Sheep shearing Qué./Ont.

*Partout selon le nombre de têtes
Anywhere according to flock size*

taille d'onglons selon disponibilité
hoof trimming according to availability

450-361-9750

CALENDRIER de juillet à décembre 2011

Le **mardi** est la limite pour le producteur d'annoncer à la FPAMQ le nombre d'agneaux lourds qu'il désire mettre en marché la semaine suivante. | Le **vendredi** est la journée de réception de la confirmation de la livraison. *

JUILLET 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
13	9	26						1	2
14	9	27	3	4	5	6	7	8	9
14	10	28	10	11	12	13	14	15	16
15	10	29	17	18	19	20	21	22	23
15	10	30	24	25	26	27	28	29	30
16	11	31	31						

AOÛT 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
16	11	31		1	2	3	4	5	6
16	11	32	7	8	9	10	11	12	13
17	11	33	14	15	16	17	18	19	20
17	12	34	21	22	23	24	25	26	27
18	12	35	28	29	30	31			

SEPTEMBRE 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
18	12	35					1	2	3
18	12	36	4	5	6	7	8	9	10
19	12	37	11	12	13	14	15	16	17
19	13	38	18	19	20	21	22	23	24
20	13	39	25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
20	13	39							1
20	13	40	2	3	4	5	6	7	8
21	13	41	9	10	11	12	13	14	15
21	14	42	16	17	18	19	20	21	22
22	14	43	23	24	25	26	27	28	29
22	14	44	30	31					

NOVEMBRE 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
22	14	44			1	2	3	4	5
23	15	45	6	7	8	9	10	11	12
23	15	46	13	14	15	16	17	18	19
24	15	47	20	21	22	23	24	25	26
24	16	48	27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2011									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
24	16	48					1	2	3
25	16	49	4	5	6	7	8	9	10
25	16	50	11	12	13	14	15	16	17
26	17	51	18	19	20	21	22	23	24
26	17	52	25	26	27	28	29	30	31

LÉGENDE :
SEM : numéro de la semaine
P2 : période de deux semaines
P3 : période de trois semaines

* Les journées fériées peuvent faire décaler les dates prévues.

Domaine du Mouton D'Or Inc.
Hybrides F1 Dorset/Romanov

SERVICE D'ÉCURAGE
Estrie-chaudières Appalaches-Boisfrancs
Autres régions possibles...

Pour informations:
1-866-458-2929
vletourneau@domainedumoutondor.com



La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons a 30 ans !

Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les noms des gagnants seront dévoilés lors de l'Assemblée générale annuelle 2011

1^{er} prix: 100 \$ et la photographie paraîtra sur la page couverture de *Ovin Québec* de janvier 2012

2^e prix: livre de recettes *L'agneau du Québec... en toute simplicité*, Éditions Broquet

Catégorie spéciale - Le Québec agricole d'hier avec des moutons (Photographies d'époque avec des ovins): 75 \$



Règlements

- La photographie doit contenir des ovins avec des boucles autorisées (à l'exception des agneaux très jeunes)
- Un participant peut soumettre autant de photographies qu'il le désire.
- La photographie doit être signée à l'endos afin de céder les droits d'auteur à la FPAMQ et elle ne sera pas retournée.
- La photographie originale doit être envoyée par la poste en format 4" X 6", 4 1/2" X 6 3/4", 5" X 7" ou 8" X 10". Si la photographie a été prise avec un appareil numérique, un CD avec la photographie originale doit également être envoyé.
- Toute photographie soumise au concours doit être identifiée au verso avec les informations suivantes :

→ le nom du photographe;	→ le lieu où la photographie a été prise;
→ le numéro de téléphone du photographe;	→ le titre de la photo (facultatif);
→ l'adresse complète du photographe;	→ la signature de l'auteur.

Faire parvenir vos photographies **au plus tard le 14 octobre 2011** à :
FPAMQ
a/s Marion Dallaire
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 545
Longueuil, Québec
J4H 4E7